5e Année - N° 201 Jeudi 6 Juillet 1944

201 à 226

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Un sympathique agent de l'administration provinciale :
Le Chef de canton.

(Bois gravé d'Henri Mège.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTERET VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

Taux d'intérêt annuel 2 %

BONS A UN AN
émis à 98 $ 00
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS
émis à 99 $ 60
remboursables
au gré du porteur

au pair à trois mois de date
à 100 $ 50 à six mois de date
à 101 $ 00 à neuf mois de date
à 101 $ 60 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - No 201 6 Juillet 1944

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : 40 $ 00, 6 mois : 25 $ 00

Etranger :
Un an : 55 $00, 6 mois : 35 $00
Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

Question sociale et charte du Travail (Suite et fin), par G. BALLARD.

Etats d'âme, par Georges RIMANT.

Chefs de postes du Haut-Tonkin, par

Lettre de Cochinchine, par COLLINE.

Le suicide en Indochine, par A. SMOLSKI.

L'éveil de l'Indochine au grand commerce maritime. — L'armateur bordelais Balguerie-Stuttenberg, par Louis MALLERET.

Le gemmage des pins en Indochine, par I. RAFIT.

Abonnements : Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

QUESTION SOCIALE ET CHARTE DU TRAVAIL

(*Suite et fin*)

par G. BALLARD
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique.

IV

Une pensée nouvelle.

Le génie intellectuel de la France n'est pas épuisé. C'est en France, en présence de la faillite des deux systèmes : libéral et totalitaire qu'on a compris en premier qu'ils étaient l'un et l'autre trop absolus. C'est en France, il y a quelques années, qu'est né un mouvement de pensée distinct à la fois de la pensée philosophique du XVIIIe siècle et des systèmes totalitaires du premier quart du XXe.

Entre l'individu et la masse, de jeunes écrivains : Thierry Maulnier, Denis de Rougemont, Mounier..., recherchaient une représentation de l'homme assez indépendante pour que sa dignité soit sauve, mais cependant non séparée des groupes humains naturels : famille, profession. C'est ce qu'on appelle la « personne humaine ». Conception nouvelle et cependant rattachée à la tradition française, le « personnalisme » doit aider la France à retrouver sa force de résistance et sa sérénité sociale.

A l'intérieur de cette tendance, des sociologues ont, en effet, précisé la notion de « profession ». S'appuyant sur les recherches de Le Play et de La Tour du Pin, ils ont relevé le mot de « corporation » en lui attachant un sens nouveau, assez différent de celui qu'il avait dans l'ancienne France.

Ce n'est qu'en 1936, au Congrès des Economistes de langue française, que ce mot a reçu sa définition moderne. Il y a corporation lorsque « l'ensemble des individus appartenant à une profession est constitué en corps et que les organes directeurs de ce corps ont pouvoir de parler et de légiférer au nom de la profession tout entière ». L'essentiel d'une corporation, au sens moderne du mot, ce n'est donc pas tant qu'elle rassemble patrons, ingénieurs, contremaîtres et ouvriers, c'est que ses chefs ou sa majorité reçoivent une partie du pouvoir de contrainte de l'Etat.

La corporation, c'est donc un instrument. Il a été forgé sous l'influence des idées nouvelles qui viennent d'être exposées, idées qui bénéficiaient en France d'une vogue grandissante en 1939. Il est clair que cet instrument peut être utilisé à des fins diverses, soit sociales, soit économiques, soit même politiques. Les écoles « néo-corporatives » lui assignent généralement ce triple objectif mais elles se séparent, dans le domaine économique, à propos du rôle qu'elle aurait à jouer, certains de leurs théoriciens se rangeant dans le camp interventionniste. Par ailleurs, on constatait à la veille de la guerre que les deux pays qui se proclamaient « corporatifs » : le Portugal et l'Italie n'avaient fait qu'esquisser une telle structure. En fait, il n'y avait pas eu d'expérience corporative.

C'est donc avec raison que le professeur Gaëtan Pirou écrivait que dans le domaine économique, en face de l'économie libérale à base de concurrence et de l'économie étatiste à base de plans, le néo-corporatisme n'apportait « aucune solution autonome ». Par contre, dans le domaine social, l'accord était complet. La corporation devait élever moralement l'ouvrier et lui apporter la sécurité matérielle. C'est là que les théories néo-corporatives étaient le plus solides ; c'est là aussi que la France a puisé comme on va le voir.

V

La formule française.

Frappée durement, la France de 1940 n'a pas fléchi. Une détermination farouche de sauver et refaire le pays s'est répandue parmi les Français. Cette volonté était unanime. Le 10 juillet 1940, parlant devant l'Assemblée Nationale, M. Edouard Herriot disait : « Autour du Maréchal Pétain, dans

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la vénération que son nom inspire à tous, notre peuple s'est groupé dans sa détresse. Nous aurons à nous réformer... Nous aurons à refaire la France... ». Spinasse ajoutait le même jour : « La France s'était abandonnée, il faut qu'elle se reprenne », et, peu après, la grande voix du Maréchal s'élevait, inspirant l'énergie et la confiance : « Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands. La France est un grand pays que l'infortune ne saurait abattre ».

C'est alors que notre pays a « tiré la conclusion des expériences sociales des cinquante dernières années ». Sa formule consiste essentiellement à organiser les professions pour donner à l'ouvrier d'abord une communauté morale pour l'encadrer et le soutenir, ensuite une épargne et un capital collectifs pour le stabiliser en lui procurant bien-être et sécurité.

Le 1er mars 1941, dans son fameux « discours de Saint-Etienne », le Maréchal Pétain adresse aux ouvriers, aux techniciens et aux patrons un appel décisif. Tout d'abord il résume les causes qui ont dressé les différentes parties de la société les unes contre les autres. « Ces causes, c'est la menace du chômage, c'est l'angoisse de la misère qu'elle fait peser sur vos foyers, c'est le travail sans joie de l'ouvrier sans métier, c'est le taudis dans la cité laide, où il passe les hivers sans lumière et sans feu, c'est la vie de nomade sans terre et sans toit. Telle est la condition prolétarienne. Il n'y aura pas de paix sociale tant que durera cette injustice ».

Existe-t-il un seul Français pour contester ces paroles, pour méconnaître cette misère qui dépasse la charité individuelle ?

Le Maréchal poursuit en indiquant le principe de la réforme sociale :

« En réalité, les causes de la lutte des classes ne pourront être supprimées que si le prolétaire, qui vit aujourd'hui accablé par son isolement, retrouve dans une communauté de travail les conditions d'une vie digne et libre, en même temps que des raisons de vivre et d'espérer. »

Enfin, le 4 octobre 1941, est promulguée la « loi relative à l'organisation sociale des professions », plus connue sous le nom de « Charte du Travail ».

***

La Charte du Travail, institution sociale, repose sur une organisation des professions. Il nous faut donc examiner d'abord cette organisation.

Dans chaque localité, les ouvriers de chaque profession constituent un « syndicat ouvrier » local. Parallèlement, les employeurs, ingénieurs, etc., se réunissent aussi en syndicats. La loi prévoit en tout, pour chaque profession, cinq syndicats : employeurs, employés, ouvriers, agents de maîtrise, c'est-à-dire contremaîtres et, enfin, les techniciens, c'est-à-dire les ingénieurs et agents des cadres administratifs et commerciaux. Des dispositions spéciales permettent aux artisans qui, par ailleurs, sont rassemblés en « Chambre des Métiers », d'entrer dans les syndicats.

Prenons un exemple. Dans une grande ville comme Lille, il y aura cinq syndicats pour la construction mécanique. C'est l'échelon local.

Les représentants des syndicats locaux de toute la région du nord constituent cinq « Unions ». C'est l'échelon régional.

Enfin les représentants pour toute la France des « unions » de la construction mécanique forment cinq « fédérations ». C'est l'échelon national.

Il y aura donc dans chaque profession et pour chacune des cinq catégories trois échelons.

Les différentes professions sont rassemblées en vingt-neuf familles professionnelles. C'est ainsi que la profession de la métallurgie du fer, celle de la métallurgie du cuivre, de l'aluminium, etc., celles de la construction mécanique, de la petite mécanique, de la mécanique de précision... etc., constitueraient la famille professionnelle des métaux.

***

C'est sur cette organisation professionnelle que se greffe l'organisation sociale.

Celle-ci a pour organe essentiel le « Comité social » dont les membres sont répartis en trois groupes : celui des employeurs, celui des ouvriers et employés, enfin celui des deux autres catégories : agents de maîtrise et techniciens. C'est cette cellule où sont représentés tous les membres de la profession qui doit rendre vivants les intérêts communs, assurer les contacts, créer les courants de solidarité, faire la paix sociale. Chaque Comité Social comporte trois présidents — pris dans chacun des trois groupes ci-dessus — chacun d'eux exerçant à tour de rôle la présidence effective pendant huit mois.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Où trouve-t-on des « Comités Sociaux » ? Non seulement dans chaque profession aux trois échelons local, régional et national, mais encore, obligatoirement, dans toutes les entreprises comportant plus de cent ouvriers et employés.

Tel est l'essentiel de l'organisation sociale de la France de demain. Est-il besoin de souligner qu'une telle structure suppose une société très évoluée et qu'elle serait irréalisable en Indochine ?

***

Ses caractères généraux la placent également à l'écart des excès des deux systèmes, le libéral et le totalitaire.

Sa tendance générale est conforme aux idées nouvelles qui brillent dans notre XXe siècle d'un éclat déjà vif. Mais au lieu d'être une formule d'opposition, une réaction, elle est une synthèse qui s'inscrit aisément dans notre évolution nationale. Effort nouveau dans ce long effort français vers le meilleur dont parle Guizot, elle tire la conclusion des deux états les plus récents de la pensée sociale française : celle de la monarchie absolue, et celle du parlementarisme bourgeois. Lisons le préambule de la Charte du Travail : « La paix sociale est le but suprême... Les institutions du passé ne peuvent être maintenues que dans la mesure où elles expriment le génie libre et divers de la nation... L'avenir est encore riche chez nous d'idées, d'efforts et de sacrifices... ».

Ces paroles très vraies et très grandes ne remontent-elles pas de nos quinze siècles d'histoire ?

Le caractère dominant de la Charte du Travail est d'être « corporatif » au sens moderne du mot. L'inscription aux syndicats est obligatoire pour tous les membres de la profession. Chaque Comité Social peut posséder. Il représente également la profession. Enfin ses décisions sont réglementaires et obligatoires.

L'organisation sociale est hiérarchique : les décisions de chaque Comité Social n'ont force de loi que si le Comité Social de l'échelon supérieur ne s'y oppose pas.

Elle n'est pas étatiste. Les pouvoirs publics n'exercent qu'un contrôle et encore seulement à l'échelon national, par l'action d'un Commissaire du Gouvernement. De plus, les Comités Sociaux ne vivent pas des subsides de l'Etat, ils n'émargent pas au budget et leurs ressources ne proviennent que de la profession.

Enfin, point très important, elle n'est pas interventionniste. Comme le titre de la loi lui-même « organisation sociale des professions » l'indique, elle ne pénètre pas dans le domaine de l'économie. L'article 25 de la loi dit, par exemple, « les attributions des Comités sociaux d'entreprise excluent toute immixtion dans la conduite et la gestion de l'entreprise ».

L'article 27 précise que les Comités sociaux, locaux, régionaux et nationaux ont « une compétence sociale et professionnelle ». L'article 4 dit que « les questions d'ordre économique resteront, jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, dans les attributions des Comités provisoires d'organisation » (il s'agit d'organismes différents purement économiques).

Enfin le préambule précise que « ... la Charte du Travail désigne les liens sociaux... ».

***

C'est surtout lorsqu'elle s'attaque au côté matériel de la question sociale que la Charte du Travail manifeste son originalité.

Sa grande nouveauté, c'est le patrimoine corporatif. C'est une sorte de capital commun dont le montant est fixé à l'avance par l'Etat et qui est constitué, tant par les cotisations des membres de la profession que par des prélèvements successifs sur les bénéfices des entreprises.

Avec cette sorte d'épargne collective, les Comités sociaux assureront la protection de la personne humaine contre les hasards de l'existence. Ils gèreront les assurances contre le chômage, contre la maladie, les caisses de retraite. De la même façon ils protègeront la famille ouvrière par l'assistance médicale, l'entr'aide familiale, l'habitation à bon marché, le jardin ouvrier. Enfin ils entreprendront l'élévation du niveau de vie ; l'article 33 de la loi mentionne les jardins et parcs, les sports et loisirs, les arts et la culture générale.

Ces objectifs ne sont pas nouveaux. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se préoccupe d'assurance-chômage, de retraite et d'habitations ouvrières. Mais on avait, soit laissé à l'ouvrier le soin de s'associer, soit monté d'immenses machines administratives dans lesquelles chaque homme figurait sous un numéro qu'il fut forgeron ou diamantaire, garçon boucher ou employé de banque. Dans la gestion des énormes capitaux ainsi réunis régnait l'irresponsabilité étatique. On sait ce que fut en France la gestion des as-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

surances sociales où pullulaient des fonctionnaires grassement payés. On retrouve le même gaspillage dans l'Allemagne socialedémocrate d'avant 1933, où les frais de gestion des assurances sociales absorbaient 60 % des cotisations.

Ce qu'il y a de concret et de solide dans les dispositions de la Charte du Travail, c'est que leur échelle est humaine et leur conception pratique. Il y aura au moins vingt-neuf patrimoines professionnels, dont la gestion répartie sur les trois échelons sera singulièrement plus facile. Les erreurs seront supportées par les bénéficiaires eux-mêmes, toute perte dans le capital corporatif réduisant d'autant les moyens d'action des Comités au lieu de retomber sur le contribuable. Ce système permet en outre à chaque groupement humain de satisfaire ses goûts suivant ses habitudes et ses préférences.

Le système collectiviste qui distribue des rations uniformes de soupe, de cinéma, de vacances à la mer et de confiserie n'est pas concevable en France où la population est si richement diversifiée et si raffinée. Ce qu'on appelle l'« amélioration des conditions d'existence » n'a pas le même sens pour l'employé aux écritures de telle compagnie d'assurances ou l'ouvrier métallurgiste du Creusot, pour la manutentionnaire de chez Voisin ou la midinette de la rue de la Paix. L'assemblage des Comités sociaux, disposant chacun de leur capital professionnel est seul assez souple et décentralisé pour affronter les réalités humaines.

***

Si l'on examine l'aspect moral du problème social, on constate que la Charte du Travail profite des dures expériences du passé et établit un régime équilibré qui unit réellement tous les membres de la profession dans une atmosphère de vraie collaboration.

C'est aux Comités sociaux, foyer où se retrouvent quotidiennement patrons, techniciens et ouvriers que la Charte du Travail remet la formation et le perfectionnement professionnels, les écoles d'apprentissage, le reclassement de la main-d'œuvre, les écoles de cadres, etc... N'est-ce pas le principal des biens de la communauté professionnelle que la valeur technique des ouvriers, employés, maîtres et ingénieurs ? Cet enrichissement n'est-il pas le premier objectif à se fixer en commun, celui qui doit fonder une atmosphère familiale ?

La question des salaires apparaît ensuite comme particulièrement délicate. Laisser l'employé débattre librement sa rémunération avec l'employeur, cet axiome du libéralisme classique perd toute réalité lorsque l'employeur a deux cents ou mille employés. D'autre part, serait-il concevable — économiquement et moralement — que les salaires, fixés par arrêtés et règlements suivant les catégories, soient indépendants de la valeur personnelle du travailleur, quel qu'il soit ?

En dehors des allocations familiales, la Charte du Travail y distingue trois éléments. D'abord le « salaire minimum vital » déterminé par les Pouvoirs publics, suivant les régions ; c'est le salaire du manœuvre. Ensuite, la « rémunération professionnelle » croissant suivant la qualification : apprentis, ouvriers qualifiés des différentes classes. Cette rémunération est fixée en pourcentage de base par les Comités sociaux nationaux, et en chiffres absolus par les autres Comités. Viennent enfin les « suppléments pour aptitudes personnelles » qui sont laissés à l'appréciation des employeurs.

La Charte du Travail s'attaque enfin à la douloureuse question des conflits du travail, qui a plus coûté à la France dans les dix dernières années que l'équipement d'une écrasante armée de l'air. La grève des employés et le lock-out patronal sont interdits. Il est généralement admis de nos jours que si chacun a le droit de quitter son entreprise ou de changer de métier pour améliorer sa condition, aucun groupement humain n'est justifié à se concerter pour paralyser la vie de la communauté. Il peut cependant y avoir des oppositions entre les intérêts patronaux et ouvriers. Ce n'est plus par la violence qu'ils seront résolus. La Charte du Travail crée pour les conflits collectifs, dans chaque ressort de Cour d'appel, un Tribunal régional du Travail dont la composition rappelle ces tribunaux économiques que sont nos tribunaux de commerce. Ils comportent, en effet, comme juges, deux magistrats et trois membres de Comités sociaux. Au-dessus de ces tribunaux, il existe un Tribunal national du Travail, sorte de Cour de Cassation de la juridiction du travail.

La France montre ainsi qu'elle a compris que les différends du travail, de même que ceux qui surgissent dans la vie privée ou dans les affaires, doivent se dénouer devant les tribunaux et non dans la rue.

***

Sécurité de la vie ouvrière, amélioration des conditions d'existence, perfectionne-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ment professionnel, détermination équitable des salaires, suppression par l'action de la justice des conflits du travail, c'est ainsi que la France d'aujourd'hui entend guérir le mal prolétarien.

Il s'ouvre aujourd'hui un contact permanent entre les divers éléments de la vie professionnelle. C'est à eux-mêmes qu'est désormais confié le capital humain — le plus précieux — de leur groupe. C'est ainsi que doit s'élever peu à peu, comme une flamme chaude, le sentiment de la communauté des intérêts professionnels. C'est ainsi que doivent se matérialiser ces biens qui ne peuvent être préservés qu'en commun : l'effort heureux, la dignité, et la sécurité dans le métier lui-même.

Tel est le message social de la Révolution Nationale.

IV

A la date du 25 janvier 1931, l'écrivain français André Gide notait dans son *Journal :* « La France se doit de prouver qu'elle est capable d'évoluer sans pour cela renier son passé. Un renouveau qui s'achèterait à ce prix serait l'équivalent d'une faillite. C'est ce passé même qui doit enfanter son avenir... La France n'a pas plus à se mettre au pas des autres qu'à imposer son pas aux autres nations, mais à changer son pas d'elle-même et se persuader de la réalité de la parole de l'Evangile : « On ne peut mettre le vin neuf dans les vieux vaisseaux ».

L'heure du renouveau a sonné. Dans le monde se font entendre les avant-derniers craquements de la fin d'une époque. De divers côtés le nouveau dieu Etat surgit tandis qu'est attaquée une manière de penser et de vivre à laquelle le monde moderne est redevable de l'éclat de sa civilisation. On lui doit la lumière de la science, le miracle des techniques et trente siècles de pensée sans rivale. Mais elle ne pourra survivre qu'en s'adaptant aux réalités de son temps, en triomphant de ses insuffisances.

Qu'on le veuille ou non, les grandes forces du conflit échappent désormais à la France. Ses chances pour l'avenir, elle ne pourra les trouver qu'en elle-même. Avant tout, il faut qu'elle se réforme. Il ne faut pas qu'elle ressemble à « un arbre qui voudrait retenir ses feuilles mortes » (1).

Chacun de nous est donc dépositaire du destin de cette France si patiemment et si laborieusement assemblée par nos pères.

Notre tâche est double.

Refaire de la France une construction solide, abattre les parties ruinées, trancher dans le vermoulu, construire suivant des plans nouveaux, c'est à la fois répondre au désir de l'écrasante majorité des Français et écarter le souvenir d'humiliantes faiblesses. C'est ouvrir au citoyen une vie plus digne, plus prospère, plus heureuse.

Refaire des Français de véritables frères, capables de tolérer des divergences personnelles pour sauver un fonds commun d'idées et d'intérêts essentiels, c'est faire acte efficace de défense nationale.

Dans les *Paroles du Maréchal* et dans la Charte du Travail nous trouvons des principes de réforme sociale également éloignés de l'indigence et de la démesure.

Nous voyons aussi en France s'édifier peu à peu une construction simple et pratique, conforme au bon sens et qui pourra affronter l'épreuve des réalités.

C'est dans un accord général sur ces principes que nous, Français d'Indochine, nous trouverons l'apaisement et la concorde.

Alors, nous aurons compris que l'appel du Maréchal, vers qui ceux de là-bas se sont tournés quand ils étaient devant l'abîme, était vraiment l'appel de la France de toujours : « J'ai voulu rassembler toutes les forces saines que la France recèle en son présent et en son passé, afin de lui permettre d'affronter avec ses moyens propres la crise morale et matérielle qui ébranle les fondements mêmes de la civilisation ». « J'ai foi dans le relèvement de la France..., son passé répond de son avenir ». « Nous entrons désormais dans une époque de synthèse réfléchie et même systématique », et nous aurons répondu à l'injonction suprême que nous adressent, de leurs rangs serrés, les générations disparues, celles qui, tant de fois se sont déchirées en vain : « De tous les fléaux qui menacent le peuple, le plus grand est la lutte des classes et la haine entre frères ». « Un pays battu, s'il se divise, est un pays qui meurt ; un pays battu, s'il s'unit, est un pays qui renaît. »

(1) André Gide, *Journal* (1931).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ÉTATS D'AME

par Georges RIMANT

MATINS

Matin sur la rivière.

A l'horizon, le ciel commence à préparer les langes blancs du petit jour qui va naître.

Du haut de la berge, j'aperçois la ligne onduleuse et souple de la rivière, dont le corps mince et élancé dessine sur l'obscurité environnante sa longue silhouette claire : elle repose encore, en chemise de nuit, son coude replié tout là-haut.

Mais voici que le frisson du réveil passe sur la cime des arbres ; l'atmosphère prend le teint blafard du dormeur tiré en sursaut de son profond sommeil ; et la nature sort peu à peu de dessous sa couverture nocturne.

C'est l'aube fugitive, où les choses apparaissent dans leur nudité intégrale, avant que l'aurore les vête de sa robe de couleurs, les enduise de son fard de soleil, de son rimmel de relief.

Qu'elles sont donc simples, naïves et touchantes, ainsi dépouillées de ces artifices ! Les arbres grelottent de toutes leurs feuilles frileuses ; la berge, au lieu de dominer la rivière de son ombre altière, semble vouloir, au contraire, se pencher sur elle ; les rochers sont en carton-pâte ; la nuit elle-même a fondu sur l'herbe en larmes de rosée.

Et la rivière, à travers le satin moiré de sa peau, me dévoile ingénument le fond tout uni de son âme en sable fin.

(*Environs de Vientiane.*)

Matin sur la plage.

Juste en face de moi, le soleil vient d'apparaître sur la mer, ainsi qu'un gros navire en flammes. Mais c'est là un jeu auquel il se complaît trop souvent pour que la mer daigne encore s'en émouvoir.

Rien, du reste, ne paraît susceptible aujourd'hui de la tirer de sa torpeur : c'est en vain que ses oiseaux familiers l'appellent de leurs cris gutturaux ; c'est en vain que les pêcheurs extraient de son ventre ses longs boyaux repus de poissons ; c'est en vain que quelques baigneurs la giflent de leur crawl brutal.

Les grosses barques elles-mêmes ne parviennent qu'à éveiller sur sa chair un léger frisson de plaisir, vite apaisé.

Dans la douce tiédeur de ce matin vaporeux, la tête indolemment posée au creux du golfe, elle souffle rythmiquement au nez de la plage le murmure de sa respiration calme et régulière.

(*Près de Nha-trang.*)

Matin sur la montagne.

Le soleil est parvenu à mon niveau ; et, si la montagne était assez vaste, mon ombre s'étendrait jusqu'à l'infini.

Jamais je ne me serais cru aussi grand !

Hélas ! Ce n'était que pour une minute...

(*Le Bokor.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

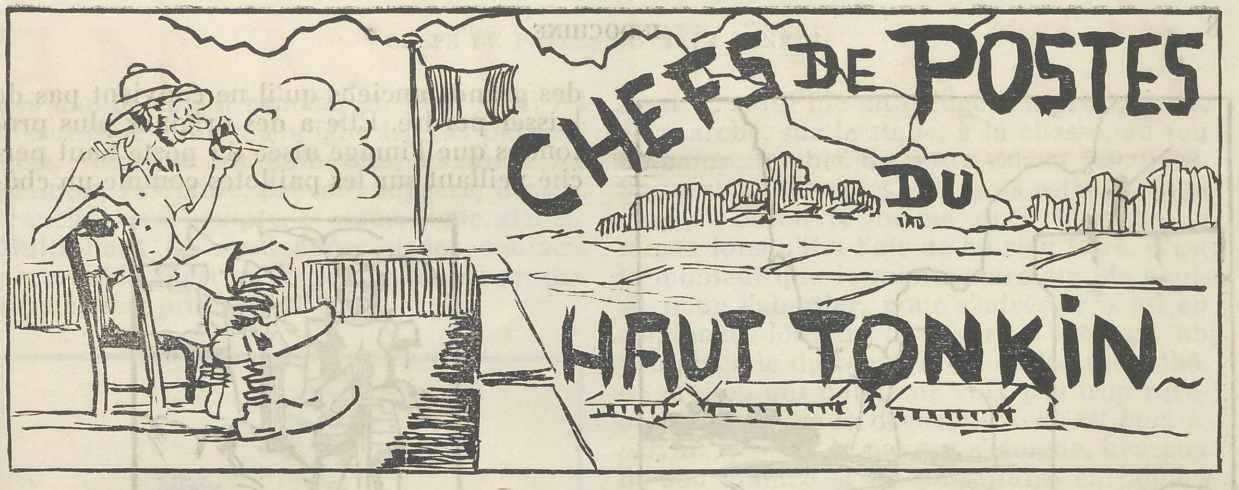

par ☰

Les routes qui mènent aux postes frontière furent tracées pour que les autos passent mais point pour que les autos viennent. Pas de belles lignes droites où le moteur se hâte, et qui sont autant d'invites. Virages brefs, montées rudes, descentes sèches, ponceaux aux planches vibrantes, buffles effrayés galopant devant le pare-choc, entre falaise et ravin, sans trouver d'issue. Vingt-cinq de moyenne, en bonne saison. Le visiteur arrive tout de même, tantôt accueilli par le claquement mat des paumes sur les crosses, tantôt par des mains cordialement tendues, toujours par des visages ouverts, heureux de recevoir. Les lois de l'hospitalité sont immuables. Mais honneur, trois fois honneur à qui touche un poste par la piste cavalière. Le claquement d'une portière, malgré tout, c'est l'arrière qui débarque. La botte par-dessus l'encolure est un préambule meilleur, qui vous met un peu du bâtiment, et vous ouvre, de ci, de là, quelques lucarnes interdites. Les gens des postes forment un monde plutôt fermé, qui donne facilement sa sympathie, sa confiance, son dévouement, mais répugne à livrer les petits secrets de l'atelier. Petits secrets ou grosses ficelles, qu'on se chuchote de poste à poste, qu'on se lègue de mutation en mutation, que les tiers pressentent parfois derrière un mince battement de paupières...

Nobles seigneurs, dames aimables, bons entendeurs, salut. N'attendez pas plus de ce bavardage que de la Danaé de Girodet. Une main prompte soulèvera peut-être un coin du voile, mais la toile ne retiendra que le début du geste.

***

En apparence, un Territoire militaire peut se comparer à quelque escadre figée. Le robuste, au centre, c'est le chef-lieu, avec sa citadelle, ses casemates, ses tubes braqués. En avant, et jusqu'à la frontière, dans un désordre médité, s'éparpille la flottille légère des postes de capitaines et de lieutenants, reliés entre eux par les blockhaus de partisans, vedettes d'alerte. De là des ima-



ges faciles sur l'infanterie de marine, voire à l'est de Cao-bang, dans les Ba-chau, sur la baie d'Along terrestre... Certain poste s'orne même d'une dunette où l'Amiral monta. Ajoutez-y ce climat spécial qui fait chacun responsable de ses murs comme un marin de son bord, et l'illusion est complète.

La réalité est différente. Derrière leurs flancs d'un demi-siècle, aux sabords pourtant rajeunis, les postes ne sont pas des navires à l'ancre, inertes, attentifs seulement au destin. Leur raison d'être, c'est la piétaille qu'ils lancent à l'heure voulue dans la brousse familière, la piétaille fraîche et bien armée, amie de la nuit et des sentes discrè-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

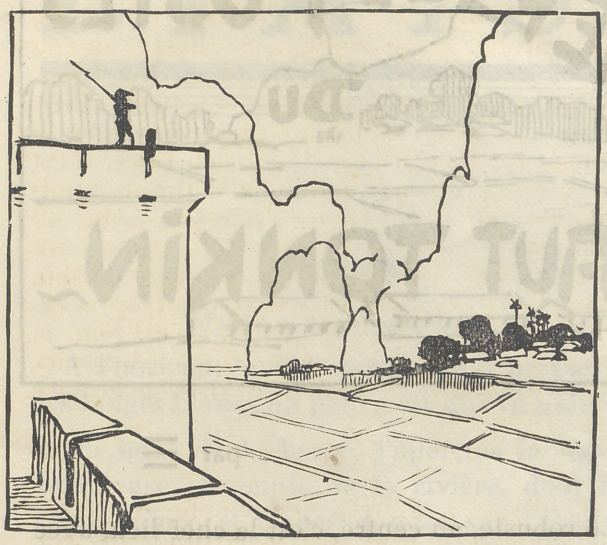

tes, qui sait jaillir à l'improviste, ou verrouiller à l'aube un col insoupçonné.



***

Nul ne pénétrera l'atmosphère des postes s'il ne prononce en lui-même le mot-clef, le mot sésame : féodalité.

Sans doute féodalité sage, fidèle, ordonnée, et vraiment homogène par les courriers fréquents d'un pouvoir central ferme. Mais féodalité cependant. L'obéissance, pour si scrupuleuse, n'y tourne jamais au désistement des responsabilités, et la discipline y prend les attitudes dynamiques du vasselage.

Cette atmosphère ne vient point des hommes. Pris dans la masse de leurs collègues, choisis peut-être, certainement pas triés, ils sont saisis par elle en prenant leurs consignes, et la conservent intacte comme un legs des grands anciens qu'il ne convient pas de laisser perdre. Elle a des origines plus profondes que l'image aisée du poste haut perché veillant sur les paillotes comme un châ-

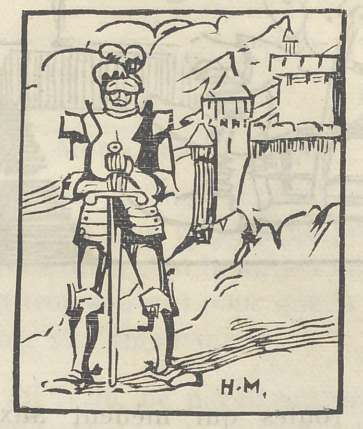

teau fort sur les chaumes. Elle est si pénétrante et si naturelle qu'il est nécessaire de s'en imprégner avant d'en tenter l'analyse.

***

La cause dominante apparaît alors, et c'est le cumul des fonctions qui fait vraiment du chef de poste le seigneur du lieu.

Redoutable honneur, chargé de servitudes dont il tire ses joies ! Chef militaire d'abord, il doit foncer avec ses gens d'armes, à la moindre alerte, au moindre tam-tam d'un village apeuré, pour en découdre, comme au Moyen âge, si faire se peut. Délégué à la Police frontière, il règle avec son conjugué chinois les petits incidents, les petits problèmes qui surgissent de part et d'autre de la ligne pointillée entre des hameaux pres-

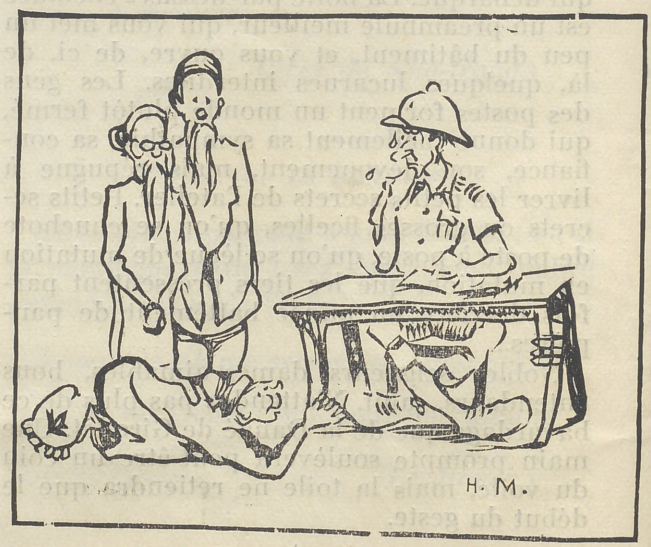

que identiques et souvent parents. Ou Délégué administratif, œil et voix du Commandant de Territoire, inspecteur et conseiller

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des mandarins, il ramène au plan local les mesures générales, souligne les cas particuliers, recueille les doléances, examine les plaintes, ravitaille, prévoit, suggère, décide, tranche, rend compte, et signe, signe, signe... Multipliant les randonnées et les contacts personnels, il est sa propre police, sa propre sûreté, son propre politique.



Tout cela ne va pas sans de nombreuses heures de cheval, — ou de footing quand la montagne est par trop acerbe —. Mais lorsque, à mi-étape, l'aube se lève sur un paysage où tout l'intéresse, où tout le concerne, à un grade ou un titre quelconque, demandez un peu au chef de poste s'il n'éprouve pas la haulte allégresse du baron parcourant ses terres ?



***

Le caractère français fait le reste. De l'enchevêtrement des attributions multiples, il dégage vite l'unique mission, cette gestion *en bon père de famille* du code, avec ce qu'elle entraîne de dévouement, d'oubli de soi, d'affection pour les gens et pour les choses. Le Français fait sien ce qui lui incombe, et s'attache à ce qu'il a fait sien.

Surtout quand rien ne l'en détourne. Or, à la frontière, il ne saurait être question de clore son cabinet à l'heure prévue pour n'être plus, en cravate à pois, que monsieur X..., qui file au bridge. En promenade, au marché, sur le stade, à la chasse, au feu de camp, le chef de poste est en fonctions. Ses gestes sont épiés, ses mots retenus. Bien vite, il découvre même qu'il travaille le mieux lorsqu'il a l'air de ne rien faire. C'est le moment que le montagnard timide choisit pour l'aborder, pour s'adresser à lui en confiance, loin de la sévérité toujours un peu glaciale du bureau. Un dialogue en thô, un crayon qui note, une voix pas trop revêche qui réserve la décision — « *c'est bon, je verrai...* » — et le paysan s'éloigne, heureux de son audace et de son affaire en bonnes mains.

***

Une conception si personnelle du commandement n'irait pas sans quelques risques.

Certes, à l'heure actuelle, les chefs de postes sont presque tous des anciens confirmés, depuis longtemps en selle, aux genoux assez solides, aux reins assez souples pour encaisser les ruades des jours difficiles. Mais à l'époque heureuse des séjours de trente mois, l'initiative et l'allant de jeunes débarqués furent la source de bien bonnes histoires, qu'on se répète encore, dûment enjolivées.

Même en ce temps-là, tout fut plaisant, rien ne fut grave. D'abord parce que cette féodalité est fortement encadrée. Son immédiat suzerain, le Commandant de Territoire, féodal lui-même, autant chef militaire que résident civil, travaille dans la même ambiance, et ne connaît rien, dans sa province, qui lui soit étranger. A partir de lui, tout se divise, tout retombe dans la norme, les tiroirs des différents services s'ouvrent, les lignes de force s'écartent pour ne se rapprocher qu'au faîte de la hiérarchie. Mais jusqu'à lui tout converge, tout aboutit. Lorsqu'il quitte le chef-lieu pour une tournée qui économisera bien des paperasses, il donne à ses postes mieux que des ordres, une optique ; il en ramène mieux qu'une vue d'ensemble, un climat.

Ensuite, les inspections fréquentes, venant des têtes de lignes, ramènent à son échelle un particularisme local que la solitude pourrait exagérer. Chacune, sans doute, ne s'intéresse qu'à sa branche. Le général vérifie les plans d'alerte et visite les casemates. Le colonel contrôle l'instruction, présente le drapeau, fait prêter serment, forge l'esprit de corps. Le Résident Supérieur s'attache au ravitaillement, aux institutions, aux remaniements nécessaires. Le Gouverneur Général, outre l'œil du maître, évoque

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'Union, le Pacifique, l'avenir, brosse à traits rapides la vaste toile sur laquelle le petit poste se révèle un point minuscule, parmi tant d'autres...

Sages leçons d'humilité.

***

Mais l'humilité la meilleure, les chefs de postes la trouvent encore en eux-mêmes, dans la modestie de leur destinée. Barons peut-être, mais barons transitoires, maillons d'une chaîne, héritiers des prédécesseurs, qui travaillèrent, œuvrant eux-mêmes pour des successeurs, qui travailleront... La vraie dynastie, c'est le Poste, avec son nom qui seul dure et condense la somme des labeurs accumulés, des labeurs anonymes humblement signés, parfois, pas souvent, d'une simple date.

Au poste de Ta-lung, une tradition touchante s'est perpétuée. Chaque chef de poste, en arrivant, trace en silhouette, le profil de son devancier, et le reporte à la suie sur le mur d'une salle. C'est la salle des ancêtres. C'est la salle des ombres. Jolis garçons ou moches binettes, ils sont là, tous, à la suite, comme dans la vie, ne tenant pas plus de place l'un que l'autre. Qu'a fait celui-ci ? Qu'a fait celui-là ? Un bâtiment ? Des toitures ? Un blockhaus ? Une citerne ? — On ne sait pas. On ne sait plus. C'était peut-être un loyal. C'était peut-être un fumiste. Tel a créé du solide, tel a mis de la gaîté. Les sillages sont perdus. Mais le Poste est là, qui demeure, et chacun accepte avec joie de n'être un jour qu'un profil de plus sur un mur blanchi.



Vient de paraître :

aux Éditions ALEXANDRE-DE-RHODES

CROQUIS TONKINOIS

par MANH-QUYNH

Ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoi.

Album de luxe, de format 26 × 32, contenant vingt croquis vivants inspirés par la vie du paysan tonkinois,
Tirés sur du papier extra luxe Thang-long velours, des ateliers Nguyên-qui-Ky, au village du Papier, à Hanoi,
Sur feuilles détachables, couverture formant boîte,
Dessinés, gravés sur bois, et tirés directement par l'artiste lui-même.

Édition limitée à 300 exemplaires, signés par l'auteur :

Prix de l'album.. .. .. **40 $ 00**
Frais d'envoi **2 00**

On souscrit à l'Association Alexandre-de-Rhodes, à Hanoi,
6, Boulevard Pierre-Pasquier, — Téléphone : 628

En vente chez I. D. E. O , TAUPIN
et aux GRANDS MAGASINS RÉUNIS, à HANOI.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

HAUT-TONKIN



Photo
ATELIER
Hanoi

Photo HESBAY



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

En marge de la Fête Nationale Annamite







La statue de Mgr PIGNEAU DE BÉHAINE et du Prince CANH devant la Cathédrale de Saigon.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



LETTRE DE COCHINCHINE

par COLLINE

POUR avoir eu l'imprudence, un jour, de vous conter que nos rats de rizière avaient maigri, un indiscret qui nous écoutait en a déduit que le pays en était à faire bouillir ses derniers vieux souliers.

Il l'a crié au monde entier par l'intermédiaire de son micro, et alarmé les personnes qui nous veulent du bien. Son récit nous a valu aussi une fâcheuse réputation de goinfrerie auprès des gens qui connaissaient nos menus.

Que va-t-il raconter aujourd'hui si je vous confie que depuis une semaine ou deux on fait ici grande consommation de grillons ? Enfin tant pis !

Je vous ai parlé déjà de nos grillons de combat recherchés pour leur esprit offensif. Tous nos grillons ne valent pas pour les champs clos. Dans cette famille, c'est comme chez les veaux de Camargue : beaucoup préfèrent le bien manger aux acclamations de l'arène et aux émotions du gladiateur triomphant. Ces lâches sont bons pour la boucherie.

De ceux-là, les dernières pluies nous en ont porté des pleins paniers. On les prend. On les jette tout vifs dans la poêle à frire, et cela vaut les cuisses de cigale dont les vieux Romains faisaient grand cas. Les raffinés aiment mieux les vers palmistes en brochette, mais c'est là un gibier rare et très cher. N'en a pas qui veut.

~

A dire le vrai, beaucoup préféreraient à ces asticots de luxe une terrine de foie gras qui ne coûte pas plus cher. Mais c'est là un produit dont nous sommes désormais dispensés.

Et c'est, paraît-il, heureux. Sous notre climat, les légumes sont plus recommandés que la viande. Il est même étonnant qu'à force de l'entendre dire, on n'ait pas tout à fait renoncé aux gibiers, volailles et cochons.

Il y a quelques années, on eut la visite d'une paire d'apôtres qui prêchaient la religion des épinards sans beurre, des navets sans canard et des choux sans perdrix. S'ils ne nous convertirent point, il s'en fallut de peu. Ils étaient éloquents, les bougres !

A les entendre, la salle à manger était un lieu dangereux. Il ne fallait s'y aventurer qu'avec méfiance. Une maîtresse de maison soucieuse de ses devoirs, au lieu d'inviter les gens à reprendre du rôti devait leur dire :

« Prenez garde, vous avez déjà mangé tout un blanc de poulet, ne poussez pas la témérité jusqu'à la tranche de galantine ! »

« Sans doute, convenaient nos apôtres, il faut recevoir. C'est une obligation que, malheureusement, l'on ne peut éviter. Mais ayez l'honnêteté de conseiller la prudence ! »

Ils n'exigeaient pas que la dinde aux marrons fut pavoisée de la pancarte : « danger de mort ». Ils ne demandaient pas que les bouteilles de derrière les fagots fussent cerclées de rouge comme les fioles du pharmacien. Mais à leur avis, c'eût été désirable.

Pour décorer la salle à manger, ils conseillaient des sujets choisis pour calmer l'appétit plutôt que pour l'exciter. L'un d'eux cita l'exemple de la vertueuse et noble Autrichienne qui avait adopté cette maxime pour illustrer le fond de ses assiettes : « L'homme creuse sa tombe avec ses dents ».

Il n'en demandait pas tant aux nobles personnes qui lui faisaient l'honneur d'assister à sa conférence... Il se contentait de leur suggérer l'adoption du régime végétarien qui faisait les hommes forts et les femmes vigoureuses. Il précisa même qu'avec les légumes en conserve selon la formule adoptée par les négociants de Californie, ce régime était agréable à suivre. On allait suivre ce conseil. Mais...

A l'hôtel, nos apôtres prenaient leur repas dans leur chambre, et l'on avait la discrétion de croire qu'ils vivaient d'eau fraîche et d'épinards.



On apprit par le gérant qu'on leur servait le menu du jour... et qu'ils redemandaient souvent du gigot. Cette révélation nuisit au succès de leur croisade. On supposa qu'ils voulaient tout juste pousser à la consommation des conserves de légumes californiens.

~

De tels apôtres aujourd'hui nous seraient utiles. S'ils obtenaient qu'on se précipitât sur les patates, il resterait moins de clients pour le cochon rôti.

Et si leur éloquence était vaine, du moins aurait-on passé de bons moments à les écouter. Ce serait une agréable distraction. Un genre de distractions banal autrefois, tellement il se répétait souvent. Chaque saison, en effet, nous valait une douzaine ou plus de ce genre de phénomènes, venus ici tantôt pour nous convertir ou tantôt pour nous explorer, toujours pour nous taper de quelques piastres. On ne regrettait pas toujours son argent.

Il y avait de tout dans ces visiteurs : des champions de footing, des fervents du vélo, ou de l'auto, ou du canot, qui tous prétendaient faire le tour du monde et n'avoir pas beaucoup moins de mérite que feu Vasco de Gama.

Il y avait aussi des doctoresses suédoises qui venaient enquêter sur la façon dont les Chinois effeuillent les marguerites ; des envoyés de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

S.D.N. qui prétendaient trouver ici des esclaves à libérer. Ceux-là se disaient tout de suite captivés par l'élégance de formes du coolie qui les promenait en pousse. Ce fut le cas d'Andrée Viollis. Celle-là s'intéressait à l'âme des travailleurs, dont elle allait provoquer les confidences sur les bancs du Jardin Botanique...



Dans un autre genre, on eut ce phénomène qui prétendait discerner l'origine des peuples en les écoutant chanter. Après l'audition d'un air de flûte, il affirma les Annamites cousins des Patagons. Toutefois il rectifia ce jugement après avoir entendu un Tonkinois qui chantait du Tino Rossi... A son avis les peuples qui décortiquaient la « Marinella » sur le banjo, ne pouvaient être que les proches parents des dockers de Marseille.

~

On voyait encore arriver de ces écrivains qui seront peut-être un jour de l'Académie, accourus à frais du budget général pour étudier nos mœurs et coutumes, et nous honorer d'un livre diffamatoire après nous avoir quittés.

Un jour d'il y a quinze ans, on eut la visite d'un qui faisait dans le roman maritime sans être Loti, ni Farrère, ni Paul Chack. Son nom ? Personne jamais ne l'a bien su... peut-être Leroux ? ou Leblanc ?... ou simplement Victor ! Il voyageait avec Madame son épouse.

Le ministre le recommandait à nos bons soins, c'est-à-dire que nous étions chargés de le nourrir, de le loger, de l'abreuver, de le blanchir et de le distraire. Moyennant quoi il nous étudierait.

Mais il y eut un léger malentendu. L'homme, parce qu'il était annoncé par le ministre, croyait avoir droit aux mêmes illuminations que pour l'arrivée d'un ministre : coups de canons, guirlandes, grand pavois et des arcs de triomphe, portant la banderole : « Vive M. Victor et son épouse ! »

Sitôt doublé le cap Saint-Jacques, le ménage mettons : Victor, s'enferme dans sa cabine, et n'en sort qu'au Nhà-bè ; elle, sous son harnais le plus étincelant, lui, verni des cheveux aux souliers.

En cet équipage, ils prennent possession du salon, attendant le Gouverneur qui allait venir les chercher pour les présenter à la foule.

Or le bateau accosta. Sur l'appontement, il y avait bien la foule, mais elle n'acclama pas. On ne tira pas le canon, et le mât des signaux ne portait pas le moindre pavillon supplémentaire.

La foule envahit le bateau, vint chercher ses amis et connaissances, puis peu à peu déserta le courrier... Nos deux envoyés du ministre étaient toujours au salon, vernis et constipés comme des dieux de plâtre.

Ils y seraient encore peut-être, si le commissaire ne leur eût mené un jeune homme qui venait les récupérer, de la part du Gouverneur.

Ah ! ils avaient bien envie de descendre à l'hôtel, pour marquer leur mécontentement. Mais ce geste ne serait peut-être pas compris, et puis il coûterait au bas mot quinze piastres par jour !

A plus tard la vengeance !

Et elle vint, en effet, plus tard, sous la forme d'un récit de voyages où il était dit que les Français de Cochinchine manquaient de savoir-vivre, ne s'intéressaient qu'à la piastre, et à l'exploitation du travailleur.

D'autres qu'on avait mieux reçus, avaient dit bien pire de la colonie. Ce pauvre ménage Victor n'eut même pas la satisfaction de faire rugir les Saïgonnais sous l'outrage. Et l'histoire de ses désillusions fit faire une pinte de bon sang aux habitués de la rue Catinat.

Il en fut ainsi de beaucoup d'autres qui venaient nous découvrir et que les Saïgonnais découvraient. C'était, avons-nous dit, une bonne distraction pour les semaines sans théâtre et sans bagarres électorales.

~

A propos de voyage d'exploration, signalons que le Gouverneur vient d'en terminer un sans sortir du pays. Car il y a encore en Cochinchine des coins où un Gouverneur n'a jamais mis les pieds ni décoré personne.

Ces coins-là, ne les imaginez pas dans ces cantons sauvages de la province de Bien-hoa, où un de nos magistrats avait trouvé des Moïs à queue...

... Vous savez, ces Moïs pourvus d'une petite queue frétillante en forme de houpette, comme celle des chats siamois, et dont Clemenceau réclamait un exemplaire au Gouverneur de la Cochinchine !



« Vous direz au Gouverneur de la Cochinchine de m'envoyer des Moïs à queue pour la prochaine Exposition coloniale. »

Non, notre terre encore à découvrir, n'est pas chez les Moïs. C'est tout simplement notre Plaine des Joncs, jadis promise au rang d'Eldorado.

De hardis spéculateurs s'y taillèrent des domaines... sur la carte. Ils ne surent jamais très exactement où se trouvaient leurs terres, n'ayant jamais eu le courage d'aller les prospecter.

Seule la police en pirogue allait parfois y poursuivre les voleurs.

Or, on vient de construire une route qui aboutit au chef-lieu de canton de cette plaine à mousti-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ques. La contrée est désormais à quelques heures d'auto. Pour d'autres ce serait une riche aubaine... Tous les habitants de la contrée ne demandaient peut-être pas un semblable cadeau...



« Moi, un Moï à queue ? Répète-le ».

~

Il y a quelque dix ans, trois archéologues et un curieux entreprirent d'aller dans un hameau de ces parages. Il s'agissait de reconnaître les membres dispersés de quelques déesses retirées d'un tombeau. Ce fut une laborieuse expédition. Vers midi, on s'empila dans trois longues pirogues sous un roof étroit comme une tanière de renard.

Après deux heures de navigation entre les hautes berges d'un mince canal, la flottille débouche sur une sorte de crique entourée d'une plage peuplée de flâneurs. Un village en torchis se dissimule en arrière sous les arbres et les bambous.

A l'apparition des pirogues, quelqu'un de la plage pousse un cri. Sans doute l'équivalent du « Vingt-deux, v'là les flics ! » Car en deux secondes plus un chat... mais de nombreux chiens. Précisément de ceux-là qui furent inventés pour mordre le monde.

Les archéologues abordent quand même. A force de chercher dans le village, ils trouvent une vieille un peu sourde dont il n'y a rien à tirer et trois gamins, juchés sur les plus hautes branches d'un flamboyant royal.

On les fait descendre. Par eux on assure le contact avec les fuyards. Une fois bien établi qu'on ne venait pas pour chercher des pirates, ni des buffles volés, ni pour vérifier les cartes d'impôts, ni, en bref pour se livrer à aucune démonstration hostile, peu à peu les gens réapparaissent. Les notables eux-mêmes s'apprivoisent et finissent par devenir expansifs.

Certes, on n'avait pas pris les nouveaux venus pour des brigands..., plutôt pour des gens de justice. Mais du moment qu'il s'agissait d'archéologues et non pas d'honnêtes gens, on pouvait causer. On ne s'en priva pas.

Tout de même le village vit s'éloigner ces visiteurs inoffensifs avec un plaisir non dissimulé...

Cela, c'était il y a dix ans. Il y a du nouveau puisque dans la capitale de ce canton charmant la foule se presse aujourd'hui sur le passage du Gouverneur, et sort l'autel des ancêtres pour recevoir le représentant de la France.

Le temps a marché dans la Plaine des Joncs.

Ailleurs aussi.

~

Savez-vous qu'en Cochinchine le savon, inconnu il y a un demi-siècle, est devenu un article de première nécessité, comme le cinéma et le bâton de rouge ? C'est au point qu'on se l'arrache à coups de piastres sur le marché noir.

Ce mouvement de sympathie pour le savon est d'autant plus étrange, qu'on a de moins en moins de linge à laver. On a supprimé les chemises. Le reste est réduit à l'état de short, de plus en plus short, que des savonnages trop fréquents amincissent encore. Pourtant le savon est un article très recherché.

Il faut savoir que ce produit sert d'abord à faire ces bulles, légères et fragiles que l'on voit gonfler au bout des chalumeaux, s'arrondir en de ces globes magnifiques dont jamais coloriste n'imitera la souveraine splendeur, s'envoler et finir en explosion comme une illusion de jeune fille.

On l'utilise encore pour faire sa barbe et les merlans de l'ancien régime n'hésitaient pas à proclamer qu'une « barbe bien savonnée est plus qu'à demi faite ».

Enfin, on a recours au savon pour se décaper la peau...

C'est pourquoi un groupe d'industriels a offert de fabriquer du savon pour tout le monde. Il demande en échange qu'on lui réserve les cendres de son foyer. Rien de plus. Il croit qu'on va lui tresser des guirlandes pour sa généreuse initiative.

Jusqu'à présent, chacun jetait ses cendres dans la caisse à ordures ; vous avez la faiblesse de croire que le désir des savonniers sera facilement satisfait ?

Eh bien, écoutez. Ce désir de cendres à peine manifesté, quelques malins qu'on ne prend jamais sans vert, ont soupçonné une mirifique opération financière là-dessous.

Et pour ne pas être roulés, eh bien, ils ont décidé de garder chez eux les cendres qu'auparavant ils jetaient aux ordures. Certains ont même fabriqué des coffres pour les enfermer, et les mélanger d'un peu de sable, des fois que plus tard cette marchandise se vendrait au poids !

(*Aux écoutes de Radio-Saigon.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LE SUICIDE EN INDOCHINE



par A. SMOLSKI

(Extrait d'une communication récente à l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme.)

Des données statistiques rassemblées pour les années 1932 à 1943, il résulte que le suicide serait en Cochinchine, et plus généralement en Indochine, sensiblement moins fréquent que dans les pays d'Europe et qu'au Japon.

En Cochinchine le taux des suicides apparaît au moins trois fois plus faible qu'en France, ce dernier pays occupant à cet égard un rang moyen en Europe.

Mais l'étude de la répartition des morts volontaires par sexe et âge montre la prépondérance en Indochine des suicides de jeunes gens et surtout de jeunes filles et jeunes femmes, chez lesquelles, de 15 à 25 ans, la proportion de celles qui se tuent est plus élevée qu'en France. Au contraire les suicides de vieillards sont environ dix fois plus rares que dans la Métropole.

Pourquoi se suicide-t-on ?

Les statistiques des tribunaux indiquent le motif présumé du suicide d'après les renseignements obtenus lors des constatations judiciaires. Il n'est pas besoin d'insister sur la valeur douteuse de ces indications qu'on peut trouver dans l'annuaire statistique de l'Indochine.

On sait que Durkheim rejette en bloc la classification des suicides suivant le motif présumé de l'acte, telle que la fournit l'administration de la justice. Aux motifs individuels de désespoir ainsi présumés, cet auteur substitue des causes sociales qu'il classe en grandes catégories.

Deux de ces catégories de causes, déterminant ce que Durkheim appelle le suicide égoïste et le suicide anomique, paraissent présenter entre elles des analogies assez étroites, puisque les unes consistent dans la désintégration de la cellule sociale, religieuse, familiale, politique, etc..., les autres dans le dérèglement social ou économique. Ces suicides seraient beaucoup moins fréquents en Indochine qu'en Europe en raison de la plus forte cohésion de la société annamite et de son évolution économique encore peu accentuée.

Aux suicides précédents, dus au développement de l'individualisme et au relâchement des liens sociaux, s'opposent les suicides altruistes, à vrai dire beaucoup plus rares dans les sociétés modernes, et qui comportent une idée de devoir envers la société ou envers un idéal. Tel est le cas des suicides de vieillards voulant éviter la déchéance, des suicides de veuves aux Indes, des suicides de serviteurs ou de clients à la mort de leur chef. L'auteur classe dans cette catégorie les suicides mystiques et les suicides par point d'honneur de militaires. Dans cet ordre d'idées, s'il n'existe en Indochine rien de semblable au harakiri des Japonais, on y signale quelques suicides de bonzes pressés d'en finir avec les vicissitudes de l'existence.

Durkheim ne fait enfin que mentionner pour mémoire une quatrième catégorie de suicide, qu'il appelle le suicide fataliste et qui résulte, contrairement au suicide anomique, d'un excès de réglementation ou de contrainte. C'est, dit-il, celui des sujets dont l'avenir est impitoyablement muré, les passions comprimées par une discipline oppressive. Ces suicides, sans importance aujourd'hui, d'après Durkheim, et d'intérêt purement historique, doivent être attribués aux intempérances du despotisme matériel ou moral.

L'examen de la répartition des morts volontaires par sexe et âge en Indochine et la comparaison de cette répartition avec les pays d'Europe montre qu'il convient de faire ici une large part à cette dernière forme de suicide. La très forte proportion des suicides de jeunes gens, et surtout de jeunes filles ou jeunes femmes, ne peut s'expliquer que par la tyrannie familiale, et en particulier celle de la belle-famille envers les jeunes épousées. L'extrême subordination des jeunes êtres envers la génération précédente ne laisse aux aspirations brimées d'autre ressource que le suicide, dont la menace peut d'ailleurs constituer en même temps une arme défensive contre la tyrannie et servir à en tempérer les excès.

Il est remarquable que malgré l'évolution apparente des mœurs, qui ne touche vraisemblablement qu'une classe restreinte de la population, l'importance des suicides de jeunes ne semble nullement diminuer.

En ce qui concerne les vieillards, parmi lesquels se recrute en Europe le gros des désespérés, la considération dont ils jouissent très généralement en pays annamite, la piété filiale qui leur est vouée et qui fait que le nécessaire et les soins leur sont rarement refusés, même chez les plus pauvres, le fait enfin que l'absence de descendance est extrêmement rare, toutes ces raisons concourent à rendre chez eux le suicide infiniment moins fréquent que dans les pays d'Europe.

Si satisfaisante que soit cette dernière constatation on ne peut s'empêcher de remarquer que le suicide des jeunes gens est socialement plus grave que celui des vieillards. Il n'est guère de remède à cette situation qui constitue, semble-t-il, la rançon à peu près inévitable des avantages que présente par ailleurs la forte armature familiale conservée par la société annamite.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

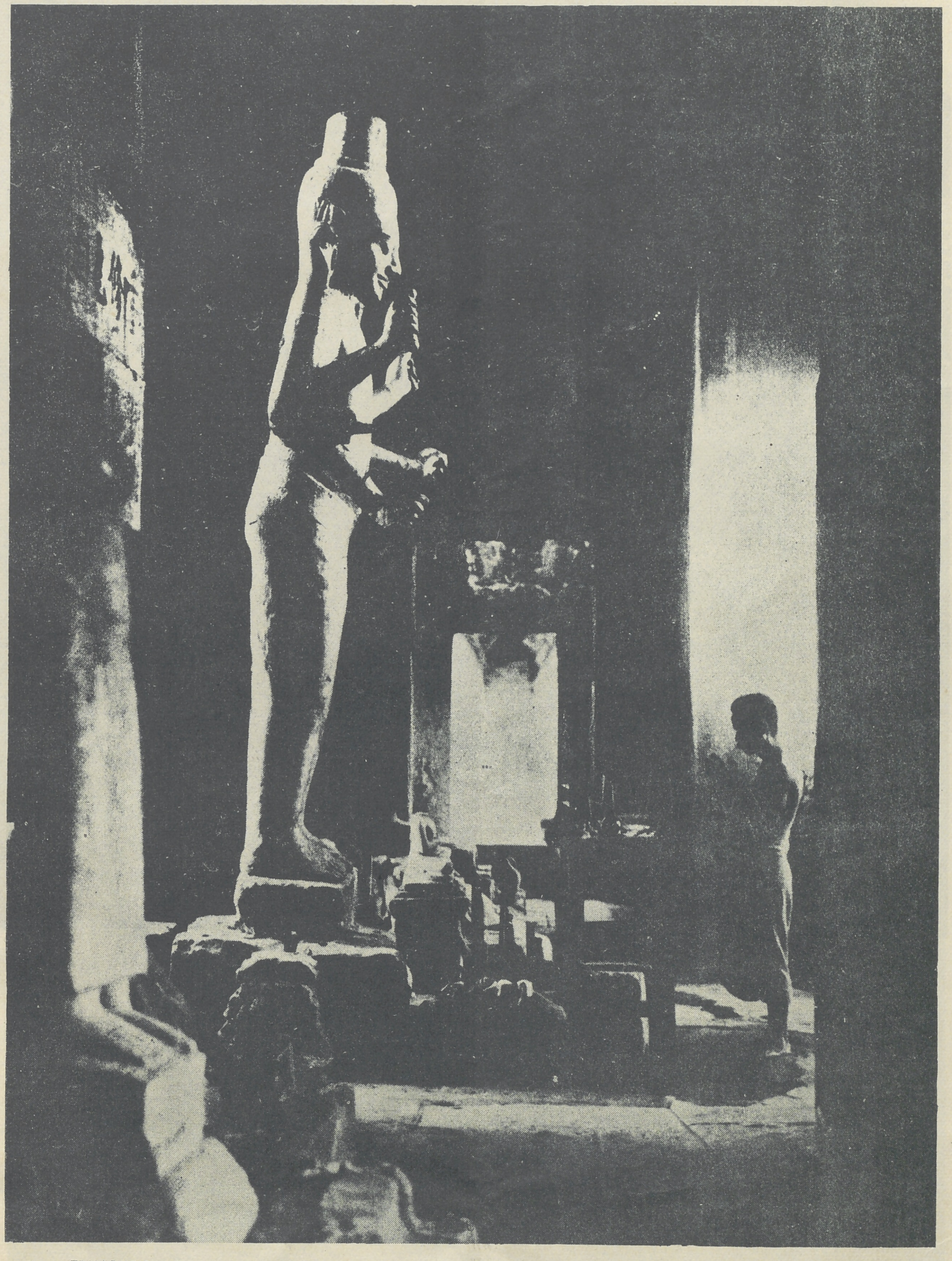

Photo TRAN-DUC DANG

(6e Prix de notre Concours de Photographie).

Dans un sanctuaire au Cambodge.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

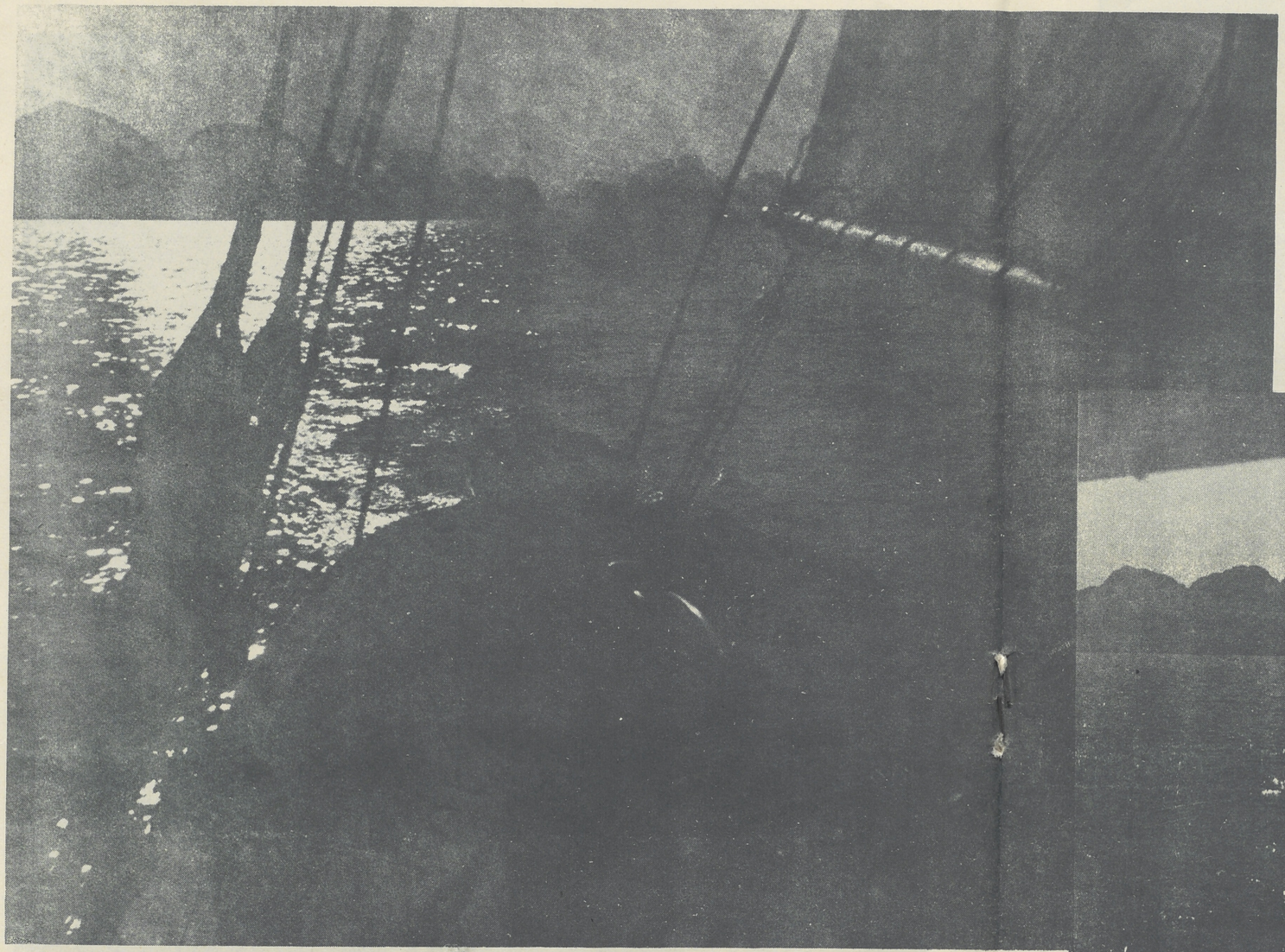

Reflets sur la mer...

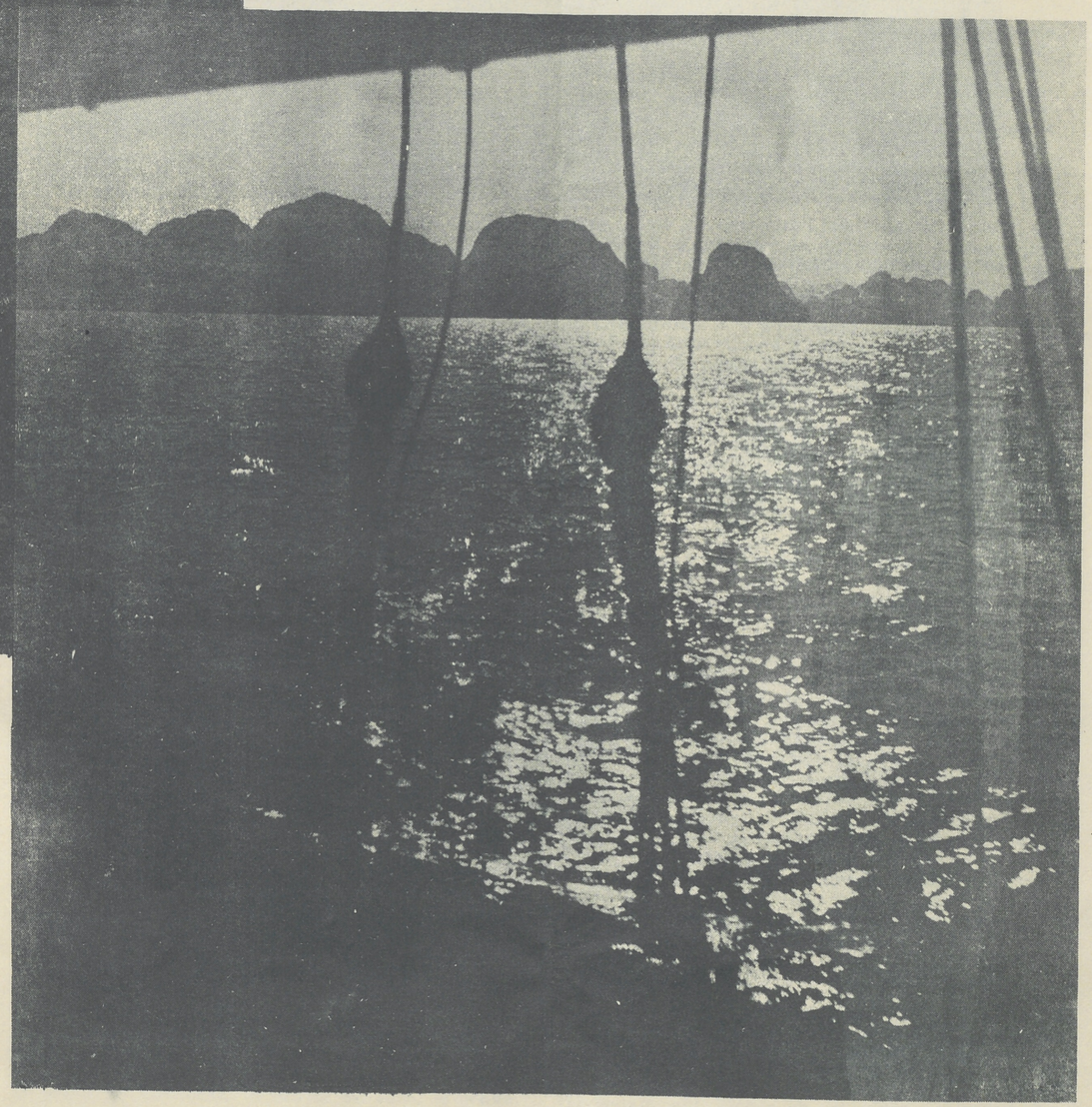

...en Baie d'Along

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

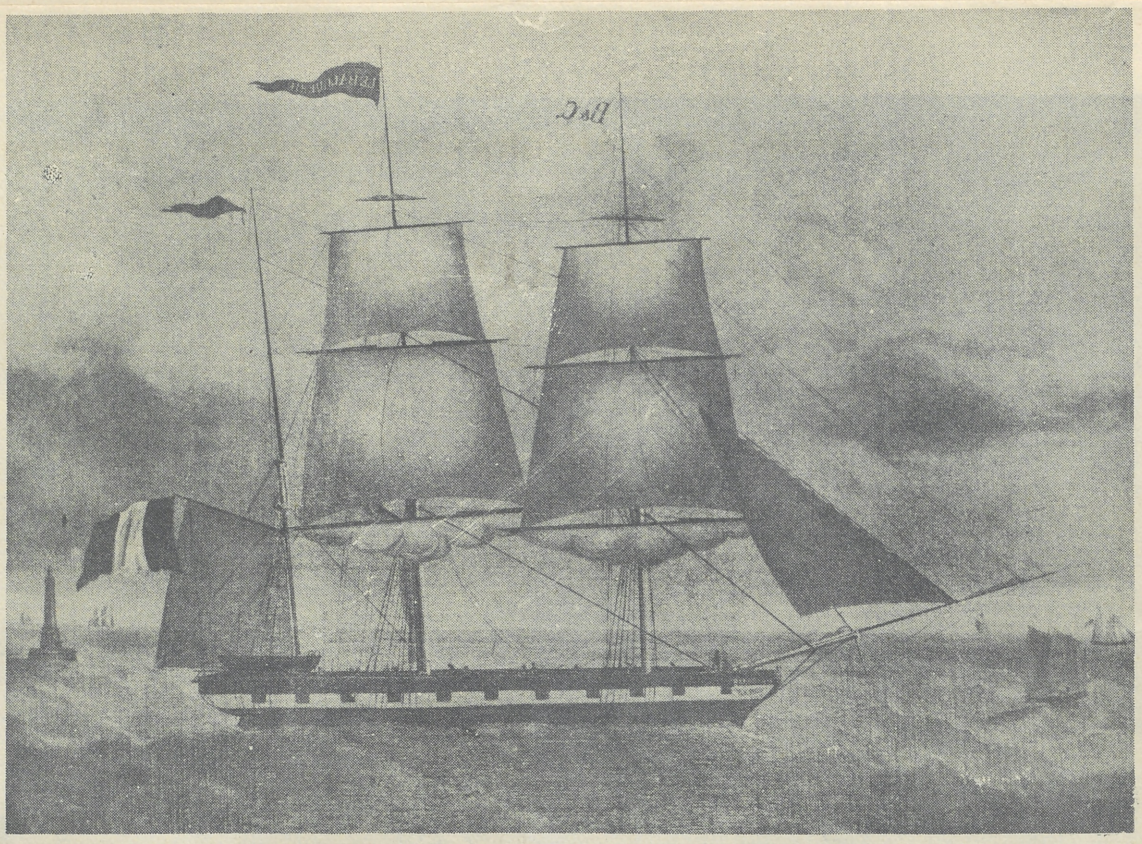

Le « Balguerie-Stuttenberg »,
trois-mâts bordelais
de 320 tonneaux,
d'après une peinture à l'huile
postérieure à 1830.

(Musée Bl.-de-La-Brosse, Saigon.
Don de M. Etienne DENIS.)



L'Armateur
BALGUERIE-STUTTENBERG
Lithogr. de G. ENGELMANN.

(Musée Bl. de-La-Brosse, Saigon.
Don de M. Etienne DENIS.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'ÉVEIL DE L'INDOCHINE AU GRAND COMMERCE MARITIME

L'ARMATEUR BORDELAIS BALGUERIE-STUTTENBERG

par Louis MALLERET

PARMI les promoteurs de notre établissement en Indochine, il n'en est guère de moins connu du grand public que l'armateur Balguerie-Stuttenberg. On a, certes, considérablement écrit sur les entreprises du commerce bordelais en Extrême-Orient, au cours de la Restauration (1). Mais aucun de ces ouvrages n'a de beaucoup dépassé le domaine où se meut l'attention des historiens.

Pourtant, l'histoire de Pierre Balguerie n'est pas celle d'une célébrité locale. Elle est associée à un épisode important de notre expansion coloniale et porte le témoignage de ce que peut l'impulsion d'un esprit vigoureux, dans l'orientation des espoirs où s'engage, à certaines époques, la fortune d'un pays. Elle n'est pas davantage celle d'un de ces « business men » dont l'activité s'incorpore à l'histoire du capitalisme libéral au XIXe siècle. Les vues de l'armateur dépassèrent souvent celles des gouvernements et furent toujours empreintes d'un large sentiment des intérêts nationaux.

⁂

Quand on considère l'origine des établissements européens dans les pays de l'Amérique et de l'Orient, on constate qu'elle fut souvent l'œuvre de certains ports, Bordeaux, Nantes, Marseille, Saint-Malo, Venise, Gênes, Lisbonne, plutôt que le résultat d'un calcul délibéré des gouvernements. Dans ces villes maritimes, l'esprit d'entreprise s'est cultivé comme une tradition et cela nous permet de saisir le climat où s'est épanouie la forte personnalité de l'armateur bordelais.

Pierre Balguerie, né à Bordeaux le 1er octobre 1778, était issu d'une famille de négociants, dont les ancêtres, originaires de l'Agenais, avaient cherché refuge, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, les uns en Hollande, les autres dans la vieille cité girondine. Ces derniers avaient acquis une certaine notoriété dans les opérations d'armement et possédaient des intérêts à Saint-Domingue.

La Révolution eut de fâcheuses conséquences sur le commerce bordelais et ruina les Balguerie. L'enfance de Pierre en fut rendue morose et son éducation négligée. A vingt ans, on le plaça comme apprenti, dans une maison de commerce de toiles, où il témoigna d'aptitudes si remarquables, que ses patrons lui abandonnèrent leur fonds, au moment de se retirer des affaires. Toute la jeunesse de Balguerie fut ainsi celle d'un « self made man ». Son mariage avec la fille de Stuttenberg, négociant en vins, originaire de Lubeck, mais fixé à Bordeaux, lui permit d'adjoindre une nouvelle branche à ses affaires et de s'associer, quelques années plus tard, au baron Sarget, dans la création d'une entreprise d'armement.

Malgré les difficultés du blocus continental, la maison Balguerie-Sarget avait réussi à se constituer vers la fin de l'Empire, une réputation solide sur la place de Bordeaux. A partir de 1815, le jeune armateur trouva auprès de plusieurs ministres de la Restauration, un appui libéral qui lui permit de tenir un rôle de premier plan, dans le développement du grand commerce international.

⁂

C'est d'abord vers le relèvement économique de Bordeaux que Balguerie dirigea ses premières initiatives. Il était persuadé que la puissance de l'esprit d'association pouvait communiquer une impulsion décisive à toutes les affaires, qu'elles fussent commerciales, dirigées dans l'intérêt public ou vers des fins d'amélioration sociale.

Accueillies d'abord avec méfiance, ces idées finirent par s'imposer, entre 1817 et 1825, grâce à la prudence de Balguerie et au succès de ses entreprises. Ainsi se répandit l'habitude de stimuler le vieil esprit d'épargne, en proposant à toutes les bourses des actions à taux modéré, en vue de fournir des capitaux aux entreprises de commerce ou de grands travaux publics. Cette conception, qui avait contribué à la fortune de l'Angleterre, était alors toute nouvelle en France. C'est par elle que Balguerie provoqua une série ininterrompue de réalisations, telles la construction d'un grand pont sur la Garonne, à Bordeaux, d'un autre sur la Dordogne, à Libourne, sans compter la création de la Banque de Bordeaux, celle d'entrepôts, celle de la Caisse d'épargne de la Gironde, ainsi que les études d'un vaste programme de canalisation et d'assèchement des Landes.

⁂

Cependant, c'est surtout dans le domaine du grand commerce maritime que s'exerça l'activité principale de Balguerie. Après les traités de Vienne qui nous laissaient un empire colonial diminué, il importait de tirer le meilleur parti des Antilles, grandes exportatrices de sucre et de café. De 1815 à 1825, on compte trente armements de la maison Balguerie-Sarget pour la Martinique, vingt-trois pour la Guadeloupe, deux pour le Sénégal et la Guyane, cinq pour les Mascareignes, dix-sept pour nos établissements de l'Inde et douze pour notre ancienne colonie de Saint-Domingue.

Mais le commerce colonial ne pouvait fournir qu'un champ d'action limité aux efforts des Bordelais. Aussi voit-on Balguerie jouer le rôle de pionnier, en montrant la voie de débouchés nouveaux, aux Etats-Unis, à Cuba, au Brésil et dans les mers du Sud. Il arma vingt-quatre navires pour ces contrées, principalement pour l'Amérique latine et pressentit toute l'importance que ce continent devait jouer dans l'activité commerciale des ports français de la côte atlantique.

L'œuvre la plus originale de Pierre Balguerie, s'exprime néanmoins dans le retour aux vieux projets de commerce avec l'Extrême-Orient, qu'avait entretenus l'ancienne monarchie. Il apparaît dans

(1) Notamment Pierre DE JOINVILLE : *L'armateur Balguerie-Stuttenberg*, Paris, 1914.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ce domaine, comme le continuateur des vues profondes de Pierre Poivre, agissant pour le compte de la Compagnie des Indes, du comte d'Estaing brossant d'une plume étincelante le tableau des relations maritimes de l'Extrême-Orient, de l'évêque d'Adran enfin, attaché à convertir un esprit ouvert comme celui de Gia-Long, à la notion du modernisme. Le rôle de Balguerie s'incorpore aussi à l'action colonisatrice des grands ports français, s'efforçant de reconquérir leur position commerciale, après les guerres de la Révolution et de l'Empire, et de disputer à l'expansion anglaise, les routes de la mer.

Au printemps de 1817, le navire « la Paix », de la maison Balguerie-Sarget, et le trois-mâts le « Henry », de l'armateur Philippon, faisaient voile pour la première fois vers la Cochinchine. Le premier de ces deux bâtiments toucha Cangio, près du cap Saint-Jacques. Les officiers vinrent à Saigon où ils furent aimablement reçus par le Gouverneur de Gia-dinh, Lê-van-Duyêt, puis gagnèrent Tourane où ils retrouvèrent Chaigneau et Vannier, anciens compagnons de l'évêque d'Adran, devenus mandarins de Gia-Long. Le souverain réserva un accueil favorable aux offres de commerce qui lui furent présentées. Malheureusement la cargaison établie sur une connaissance insuffisante des besoins de la clientèle asiatique, se vendit mal. La saison était en outre trop avancée, les Chinois de Canton et de Macao, principaux acheteurs des sucres de l'Annam, ayant déjà enlevé la plus grande partie du stock exportable.

Quoi qu'il en fût, l'expédition avait abouti à d'importants résultats. Outre de substantielles réductions sur les droits d'ancrage, les Bordelais avaient obtenu de Gia-Long un traité autorisant les armateurs à poursuivre leurs relations commerciales avec l'Annam. Au retour, le vaisseau « la Paix » fut détruit par un ouragan à l'île Maurice. Le « Henry » seul regagna Bordeaux, en août 1818.

Le demi-succès de l'expédition et la perte d'un de ses navires n'empêcha pas Balguerie de persévérer. Les risques encourus détournèrent les autres maisons de Bordeaux de l'imiter, mais l'attention des autres ports de la côte atlantique avait été éveillée. Nantes, Lorient, Saint-Malo firent quelques armements. A Paris, le Conseil des ministres délibéra longuement sur les indications à retirer du voyage. La constitution d'une compagnie à monopole fut un instant débattue. Finalement le ministère du duc de Richelieu s'en tint à la liberté des rapports commerciaux, sous la protection de l'Etat.

⁂

La seconde expédition était constituée du « Larose », de la maison Balguerie, et du « Henry », de l'armateur Philippon. Accueillis encore par Chaigneau et Vannier, les Bordelais écoulèrent aisément leurs marchandises, dont une partie fut achetée par le roi. Aucune facilité ne leur fut refusée pour constituer une cargaison de thé, de sucre et de soieries. Chaigneau profita du retour du « Larose » pour prendre un congé en France. Les deux bâtiments étaient de retour à Bordeaux au début de 1820.

Les bénéfices de cette seconde campagne ne parvinrent pas à compenser les pertes de la première. Philippon abandonna ses armements pour l'Indochine, mais Balguerie persévéra, malgré les difficultés qui allaient s'accumuler. La principale fut l'hostilité des colons des Antilles, qui redoutaient la concurrence des sucres de l'Extrême-Orient. Leur intransigeance détermina le ministère du duc de Richelieu à refuser aux armateurs bordelais toute réduction douanière pour les marchandises d'Asie, puis les ministères Villèle et Polignac à s'enfermer dans une politique aveugle de tarifs protectionnistes renouvelée du colbertisme.

Le « Larose » reprit la mer, à la fin de l'année 1820. Il emmenait Chaigneau, accrédité comme consul de France et commissaire du roi, auprès du souverain de Cochinchine. A Tourane, les officiers et passagers apprirent la mort de Gia-Long, survenue l'année précédente et l'avènement de Minh-Mang. Le nouveau roi, féru de culture chinoise, était loin de partager les bonnes dispositions de son père à l'endroit des étrangers. Pourtant, il accueillit Chaigneau avec cordialité, promit de laisser les Français acheter et vendre librement sur son territoire, mais déclina avec persistance, l'offre d'un traité de commerce.

Le principal résultat de cette troisième campagne avait été l'ouverture d'un comptoir de la maison Balguerie-Sarget à Tourane. La cargaison du « Larose » se vendit bien et ce bâtiment revint en France en mai 1822, chargé de café, de sucre, de nankin, de coton, de soieries et de thé. Déjà, Balguerie avait renvoyé le « Neptune », qui atteignit Tourane en novembre, mais s'échoua dans la baie et fut brisé par la tempête. En juillet, le « Larose » reprit la mer, puis le « Courrier de la Paix », mais, lorsque ce navire revint à Bordeaux en 1825, le grand armateur venait de mourir.

Son frère et son neveu prirent la suite de ses affaires et continuèrent à expédier des navires en Annam. Ils armèrent un autre navire, le « Balguerie-Stuttenberg », trois-mâts de 320 tonneaux qui fit voile pour Tourane au début de 1826. Déjà, pour la quatrième fois, le « Larose » avait repris la mer pour la Cochinchine. En 1829, ils firent une dernière tentative avec le « Saint-Michel », qui se brisa sur le banc des Paracels.

⁂

Malgré les insuccès du début, l'hostilité du parti colonial, le colbertisme de la Restauration, le grand mérite de Pierre Balguerie fut d'avoir persévéré dans ses entreprises et fondé une maison à Tourane, continuatrice du vieux comptoir que Pierre Poivre avait ouvert en 1749, à Faifoo. Mais tandis que la Compagnie des Indes était constituée de rentiers qui ne connaissaient rien de l'étranger, l'armateur possédait le sentiment que le seul métier noble dans les affaires, c'est le commerce maritime, car il sert à échéance proche ou lointaine, les intérêts nationaux.

Sauf pendant les premières années de la Restauration, où les ministres ne lui marchandèrent pas leur appui, Balguerie fut laissé à ses initiatives, avec des risques qui eussent découragé d'autres que lui. Alors que les gouvernements de Louis XVIII et de Charles X s'enfermaient, de plus en plus, dans un protectionnisme étriqué, il soutint audacieusement le point de vue du vieux libéralisme de son compatriote Montesquieu, persuadé que le signe de la puissance économique d'un pays, c'est de porter aux confins du monde le prestige du pavillon national.

C'est pourquoi il dirigea ses efforts vers les routes où l'esprit d'entreprise pouvait s'ouvrir une fructueuse carrière, celles de l'Amérique du Sud et des mers d'Asie. Dans l'une comme dans l'autre voie, l'avenir a répondu à ses vues profondes et nous pouvons sans hésiter, reconnaître dans ce « sublime épicier », comme eût dit Balzac, l'un des plus éminents précurseurs de notre action présente en Indochine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LE GEMMAGE DES PINS EN INDOCHINE

par I. RAFIT

JUSQU'EN 1941, seuls les peuplements de pins de faible étendue du Tonkin (Phu-lang-thuong, Yên-lap) et du Nord-Annam (Hoang-mai) étaient exploités pour leur résine. Leur production totale annuelle n'excédait pas 1.000 tonnes. Actuellement, une partie de ces peuplements étant en tour de régénération, leurs rendements ont baissé dans d'assez fortes proportions.

Depuis 1942, les peuplements beaucoup plus importants du Haut-Donnaï (Sud-Annam) et certaines parties des peuplements du plateau de Nakay (Laos) et du Cambodge ont été ouverts à l'exploitation de la gemme. Situés en des régions neuves, démunies de main-d'œuvre, loin des centres de ravitaillement, la mise en valeur onéreuse de ces peuplements n'a été rendue possible que par la hausse des cours de la gemme brute et de ses dérivés.

Dans la seule région du Haut-Donnaï, 35.000 hectares de forêt (1) représentant quelque 3 millions de carres ont été cédés en concession de gemmage. Ce qui a porté d'emblée la production totale en gemme pour 1943 en Indochine à 4.165 tonnes, les peuplements du Haut-Donnaï ayant fourni mensuellement les quantités suivantes (de mars à décembre 1943) :

ANNÉE 1943	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	octob.	nov.	déc.
En tonnes	241	274	265	336	368	331	314	324	316	351

La production totale durant le 1er trimestre 1944 a été de 1.189 tonnes ; la contribution des peuplements du Haut-Donnaï ayant été mensuellement de 317 tonnes en janvier, 341 tonnes en février, 338 tonnes en mars.

Ces rendements auraient dû continuer à suivre une courbe ascendante, au fur et à mesure de la mise en valeur des lots concédés. Une crise de mévente, due aux difficultés d'emballage et de transport de la résine, a légèrement ralenti ce rythme qui reprend actuellement grâce à la mise en route d'une usine de distillation (dont nous parlerons plus loin) installée à proximité même des peuplements de pins du Haut-Donnaï (à Fim-non).

La transformation de la résine en essence de térébenthine (environ 20 %) et en colophane (environ 70 %) a résolu en partie le problème de l'emballage, puisque seule l'essence, soit 1/5 du produit brut, est maintenant tributaire des fûts métalliques, la colophane pouvant être transportée en barils, en sacs, voire en vrac. Par ailleurs, ces deux produits, directement utilisables, trouvent beaucoup plus facilement preneurs.

***

QU'EST-CE QUE LA GEMME ?

En Indochine, la gemme est extraite du pin à deux feuilles (Pinus Merkusii) dont l'aire de végétation s'étend jusqu'à 1.000 mètres d'altitude. Au-dessus (environs de Dalat, dans le Langbian, par exemple, on ne rencontre plus que le pin à trois feuilles (Pinus Khasya), qui ne fournit pas suffisamment de gemme pour être exploité industriellement.

Les canaux sécréteurs actifs, dans le pin à deux feuilles, ne se trouvent pas dans l'écorce comme dans l'hévéa, ni dans toute la masse du bois comme dans les dau, mais seulement dans les parties jeunes du bois situées immédiatement sous l'écorce. Le mode d'extraction de la résine de pin est basé sur ce fait.

Après avoir aminci l'écorce, souvent très épaisse, pour faciliter le travail, il consiste à pratiquer dans le bois même et à la base de l'arbre, une entaille appelée carre, d'environ 8 centimètres de diamètre et 1 centimètre de profondeur. Le suintement de la gemme se produit immédiatement, puis se tarit au bout de quelques jours, les pores par où elle s'écoulait s'obstruant petit à petit. Pour maintenir cet écoulement, on rafraîchit alors la carre en enlevant de minces copaux de bois sur ses bords et ainsi régulièrement toutes les semaines environ. Lorsque la carre a atteint 10 centimètres de largeur, son rafraîchissement ou piquage n'est plus pratiqué que sur la partie supérieure de l'incision de manière à conserver à cette dernière une largeur de 10 centimètres et une profondeur de 1 cm. 5 (voir schéma). De piquage en piquage, la carre s'élève donc le long du tronc et dans le bois du pin en une mince rainure des dimensions indiquées plus haut. Une même carre est exploitée généralement durant quatre ans parfois cinq. A ce moment, elle atteint quelque 4 mètres de hauteur (cette hauteur variant évidemment avec le nombre des piquages pratiqués et l'épaisseur des copaux enlevés par l'ouvrier). Cette carre de quatre ans est alors abandonnée et remplacée par une nouvelle qu'on ouvre à la base de l'arbre et ainsi de suite, période de quatre ans après période de quatre ans, jusqu'à ce que tout le pourtour du pin en soit entièrement garni. Le pin a alors atteint le terme de son exploitabilité ; il est réalisé en bois d'œuvre et le gemmage est reporté sur les jeunes arbres du peuplement qui peuvent commencer à être gemmés c'est-à-dire ceux qui ont de 0 m. 20 à 0 m. 25 de diamètre, soit entre vingt et trente ans d'âge, suivant les stations. Pour assurer la pérennité et la constance de la production en gemme, les peuplements de pin disciplinés, amé-

(1) Ces peuplements sont situés aux environs de Blao et du pont à péage du Da-Nhim et de Fim-non, entre Djiring et Dalat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SCHÉMA D'UNE CARRE DANS SA DEUXIÈME ANNÉE

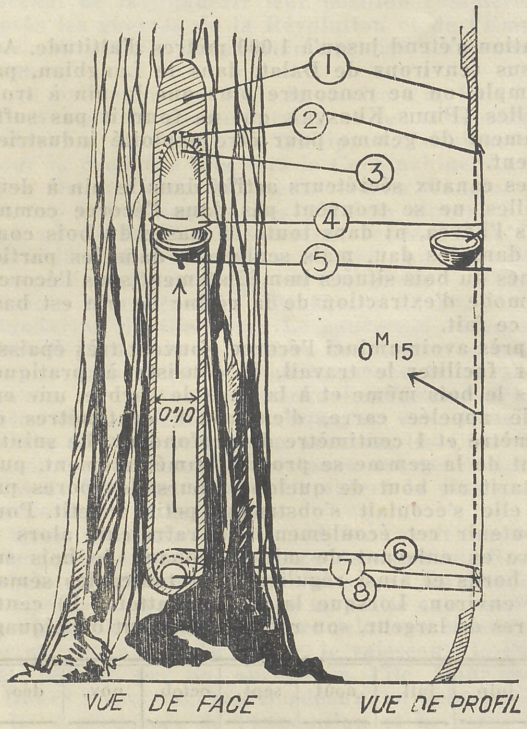

1. Ecorce amincie.
2. Partie de bois enlevée à chaque piquage.
3. Partie de la carre rafraichie à chaque piquage.
4. Crampon-gouttière.
5. Bols.
6. 2e piquage.
7. 1er piquage.
8. Ouverture de la carre.



Carre ouverte sur un arbre incliné.

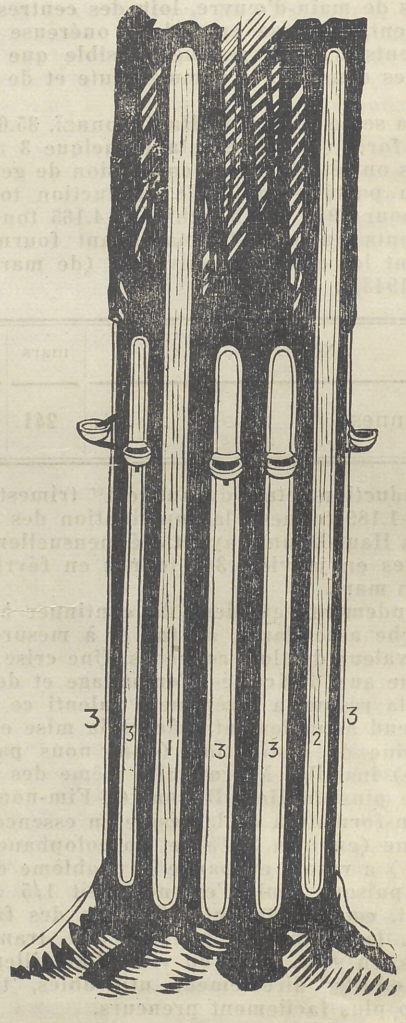

PIN :

— gemmé à vie de 1934 à 1937 (Carre 1) ;
— gemmé à vie de 1938 à 1941 (Carre 2) ;
— gemmé à mort de 1942 à 1945 (Carres 3 ouvertes simultanément en 1942, actuellement, en 1944, dans leur 3e année).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques







1. — *Piquage (rafraîchissement) d'une carre de quelques semaines d'existence.*

2. — *Piquage d'une carre haute (4e année) à l'aide du bridon M.*

3. — *Piquage d'une carre haute (4e année) avec le rasclet.*

~

MATERIEL DE GEMMAGE

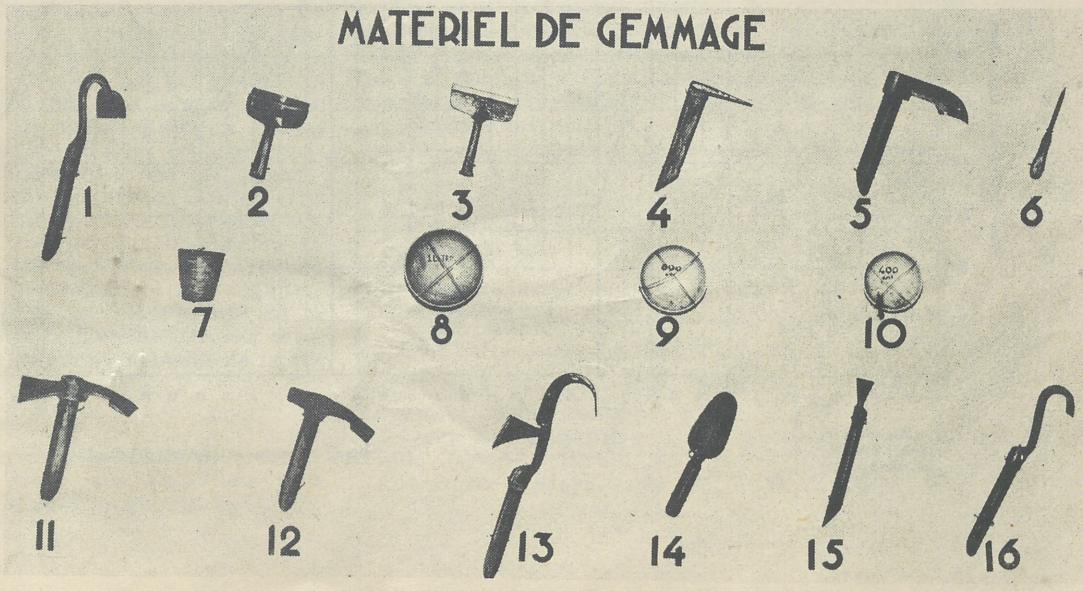

1. Ecorçoir ; 2. Pousse-crampon ; 3. Bire ; 4. Ancien bridon local ou Cuôc-voi ; 5. Bridon landais « Habchott » ; 6. Affûtoir ; 7. Pot landais ; 8. Bol local de 1 litre ; 9. Bol local de 600 cm³ ; 10 Bol local de 400 cm³ ; 11. Bridon M, modèle a ; 12. Bridon M, modèle b ; 13. Rasclet ; 14. Palette ; 15. Curette ; 16. Barrasquitte.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

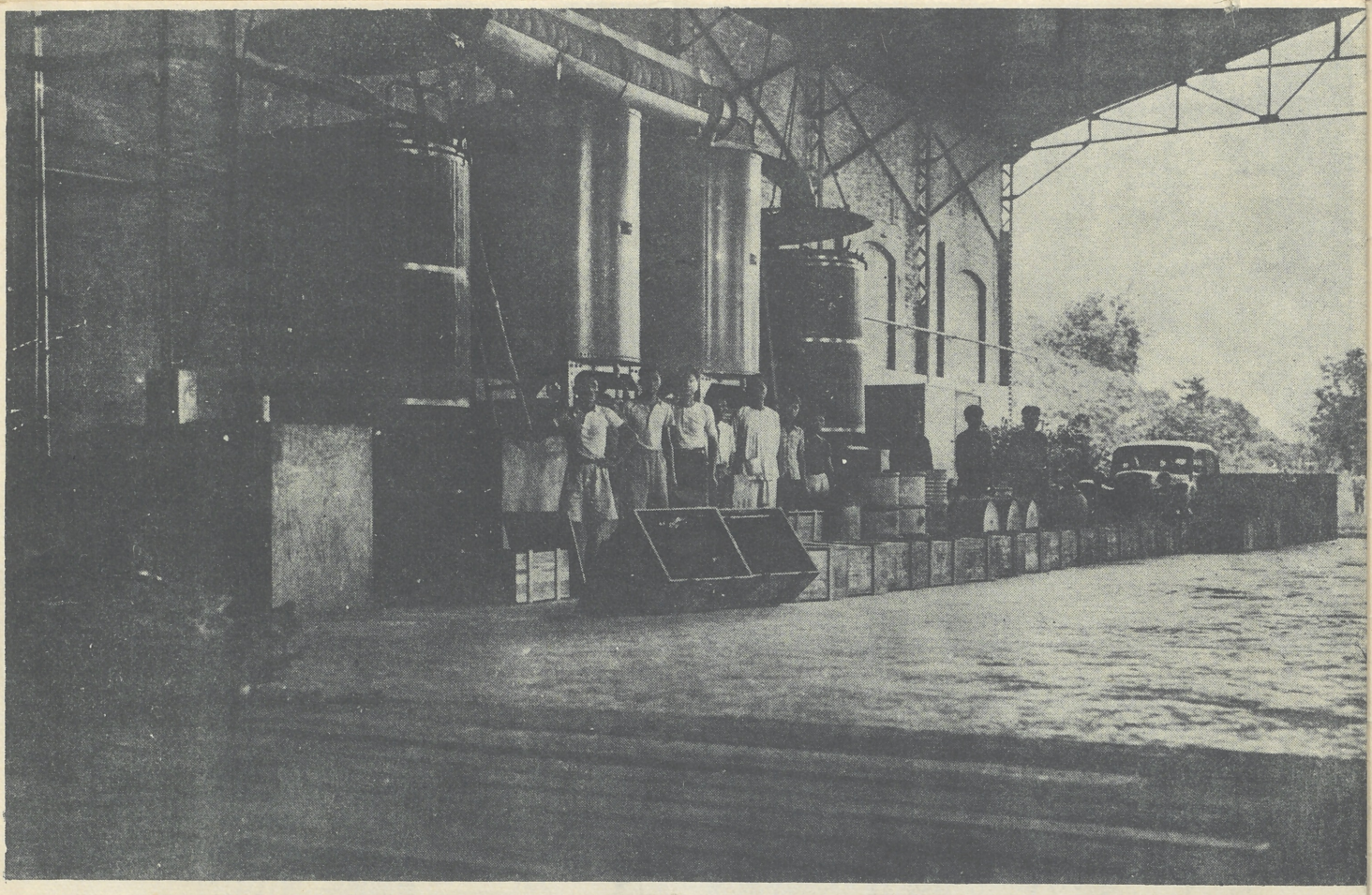

Aspect général de l'usine de distillation avant son transfert à Fim-non et à la suite d'un essai de distillation de gemme de pin. (Les caisses renferment la colophane ; les fûts, l'essence de térébenthine.)

RENDEMENT MOYEN D'UNE CARRE DURANT UNE PÉRIODE DE 4 ANNÉES DE GEMMAGE
(MOYENNE DES RENDEMENTS DES CARRES OUVERTES SUR DES ARBRES DE TOUTES LES CATÉGORIES DE DIAMÈTRE)
(Piquage tous les 7 jours; largeur de la carre: 0 m.10; profondeur: 0m.015)

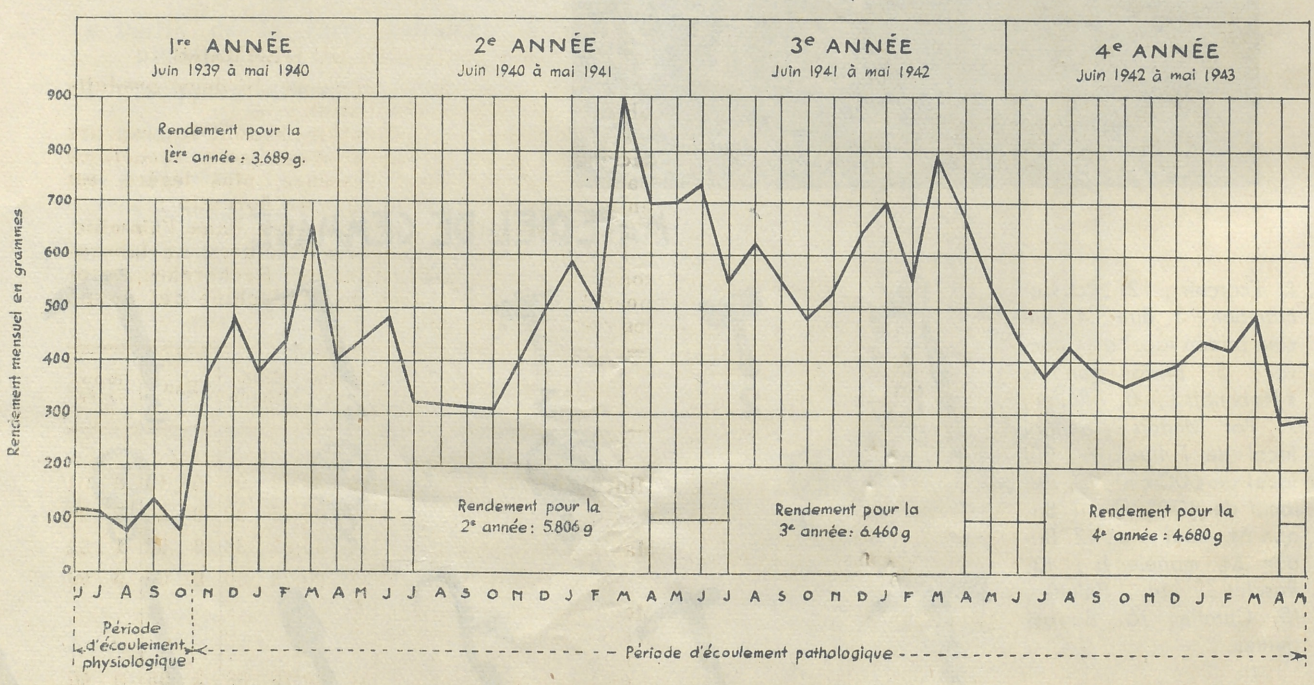

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nagés, comme ceux des Landes françaises, sont divisés en un certain nombre de coupons contenant de proche en proche des pins d'âges gradués depuis le jeune semis jusqu'à l'arbre usé. Ces coupons sont parcourus suivant une rotation de manière à ce que, lorsque l'un d'eux est arrivé au terme de son exploitabilité, donc en tour de réalisation et de régénération, l'exploitation de la gemme puisse se reporter automatiquement sur un autre coupon composé de jeunes pins de 0 m. 20 à 0 m. 25 de diamètre, susceptibles d'être saignés en remplacement des vieux arbres abandonnés.

Ces règlements d'exploitation ne peuvent pas encore être appliqués aux peuplements de pin naturels de ce pays, composés surtout d'arbres âgés ; les semis notamment étant à peu près complètement inexistants à cause des incendies qui parcouraient régulièrement ces forêts avant leur mise en exploitation. Le rôle des Services Forestiers, dans ce cas, est d'entreprendre résolument la régénération des peuplements existants et de faire durer ces derniers jusqu'à ce que les jeunes pins obtenus soient susceptibles d'être gemmés. On a déjà pu constater que la régénération naturelle qui se rétablit à peu près partout depuis que la forêt est préservée du feu suffira dans la plupart des cas. Dans les parties où elle serait insuffisante, les services techniques interviendront par des crochetages, des dégagements de semis, des semis directs, voire des plantations artificielles.

La gemme qui s'écoule des carres est recueillie dans des pots ou des bols. Dernièrement, les gemmeurs du Haut-Donnaï ont adopté la noix de coco, économique et incassable. Le bol est posé sur un ou deux clous et maintenu à sa partie supérieure par la gouttière d'où son nom de crampon-gouttière. Les pots sont remontés tous les ans au niveau supérieur de la carre.

L'amasse de la gemme se pratique tous les mois environ dans les Landes françaises. Ici plus souvent, deux fois par mois et dans quelques exploitations, à chaque piquage, dans un but de contrôle.

***

L'OUTILLAGE POUR LE GEMMAGE

L'outillage utilisé dans le gemmage des pins, est représenté sur la photo ci-dessus. L'ouverture et le piquage de la carre sont pratiqués par le bridon qui, dans les Landes, s'appelle « habchott » et affecte une forme hélicoïdale qui permet un travail rapide et soigné en se tenant sur le côté de l'arbre. Les ouvriers locaux n'ayant pu s'y habituer, ils furent munis d'un bridon dit « M » permettant de travailler face à la carre. Le rasclet, sorte de gouge fixée à un long manche, peut être utilisé pour le piquage des carres hautes. En fait, les gemmeurs préfèrent avoir recours à une échelle et continuer à se servir du bridon. Le pousse-crampon, ciseau à large tranchant courbe, sert à fixer les crampons-gouttières dans l'arbre. La bire est un pousse-crampon mais à tranchant rectiligne. Elle est utilisée à la mise en place de gouttières latérales sur les arbres inclinés. La curette sert à détacher le galipot, gemme pâteuse qui se fige sur la partie de la carre voisine de la gouttière ; la barrasquitte, la résine grenue solidifiée sur les parois de la carre, qui est vendue sous le nom de barras ; cette opération a lieu chaque année au moment de la remontée des bois.

LE GEMMAGE

On distingue deux sortes principales de gemmage : « le gemmage à vie », qui s'applique aux arbres destinés à rester encore longtemps sur pied : il se fait donc avec modération à une à deux carres seulement par période ; « le gemmage à mort », qui se pratique sur les pins destinés à disparaître à la fin de la période en cours. Dans ce cas, on ouvre simultanément le plus grand nombre de carres possible, partout où se trouve encore du bois vierge.

Le pin à deux feuilles d'Indochine est un gros producteur de résine ; ses rendements annuels sont quelque 2 fois 1/2 supérieurs à ceux du pin maritime. Il est vrai que ce dernier, étant donné la différence de climat, n'est gemmé que six mois par an, de mai à octobre, alors qu'en Indochine, l'exploitation du pin à deux feuilles peut se poursuivre sans interruption, durant toute l'année. Le graphique ci-contre indique les rendements d'une carre durant ses quatre années d'existence. On remarquera que les rendements sont plus élevés en saison sèche et notamment en mars, mois qui suit immédiatement la poussée de végétation annuelle des pins ; que la première année, à cause de la période de début d'écoulement physiologique, et la quatrième année sont nettement moins productrices que les deuxième et troisième années. Enfin on a constaté que la multiplicité des piquages augmentait dans de fortes proportions ces rendements notamment les trois premières années et durant les mois fort producteurs. Tenant compte de ces observations, il a été préconisé aux exploitants d'effectuer le piquage de leurs carres :

Tous les 7 jours si possible 6 jours en saison de pluies ;

Tous les 5 jours si possible 4 jours en saison sèche ;

Tous les 7 à 9 jours durant la quatrième année.

Les rendements indiqués sur ce graphique, ont été obtenus dans une parcelle d'expérience. Si l'on tient compte de tous les aléas inhérents à une exploitation d'une certaine importance, notamment l'état sanitaire du personnel, les chiffres trouvés doivent être notablement diminués. En ramenant ainsi à 4 kilos le rendement moyen annuel d'une carre, on ne doit pas se trouver éloigné de la réalité.

***

LES PRODUITS DU GEMMAGE

La gemme de pin se compose de deux produits obtenus par simple distillation :

— « l'essence de térébenthine » dont les vapeurs mélangées à de la vapeur d'eau sont recueillies dans un réfrigérant : l'essence, plus légère, est ensuite séparée de l'eau dans un florentin ;

— « la colophane » qui demeure dans l'alambic.

Les nombreuses analyses effectuées au laboratoire de Chimie à l'Institut des Recherches Agronomiques et Forestières de l'Indochine ont donné les résultats suivants :

PINUS MERKUS II	Essence	Colophane	Eau	Impuretés
	%	%	%	%
Minima extrêmes.....	15 , 30	71 , 06	0 , 10	0 , 01
— fréquents	19 , 00	73 , 00	0 , 20	0 , 20
Maxima extrêmes.....	26 , 85	82 , 38	9 , 00	1 , 82
— fréquents.....	23 , 00	79 , 50	5 , 00	0 , 90
Moyennes de 101 analyses sur des échantillons récoltés durant une année entière...	21 , 36	75 , 08	2 , 96	0 , 60

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Cette gemme est remarquable par sa faible teneur en eau si on la compare notamment aux résines récoltées dans les Landes en France dont les teneurs en essence de térébenthine, colophane et eau et impuretés se tiennent respectivement dans les limites suivantes :

21,30 à 19 % ; 69,10 à 64,90 % ; 15,10 à 10,40 %.

a) « L'essence de térébenthine », fournie par la gemme des pins du Haut-Donnaï, présente une densité de 0,85, un indice de réfraction de 1,4620, un pouvoir rotatoire « dextrogyre » de 3°5 et un indice de saponification de 13,4. L'essence du pin maritime des Landes est « lévogyre » et l'on a pensé longtemps que cette caractéristique différenciait les deux espèces de pin. Or, des analyses récentes de gemme récoltés sur la même espèce de pin mais de provenance du Cambodge où les pins se développent à basse altitude ont montré que son essence térébenthine était lévogyre comme celle du pin maritime. On doit constater une fois de plus que les conditions de milieu jouent un rôle primordial dans la composition des produits fournis par les végétaux.

A partir de l'essence de térébenthine peuvent être préparés des peintures et vernis, des cirages encaustiques, du camphre synthétique, du celluloïde et des parfums synthétiques notamment terpinéol.

b) Le 2e produit fourni par la gemme de pin, la « colophane » a une densité de 1,068, un indice de saponification de 206,3 et un point de fusion de 78° C.

La colophane peut être utilisée directement dans l'encollage du papier et des tissus, dans les courroierie et dans la préparation de vernis et peintures, de cire à cacheter, de savons résiniques, d'isolants thermiques et du linoléum.

Par distillation sèche, elle donne des huiles de résine (qui entrent dans la préparation des encres d'imprimerie), des résinates métalliques, des peintures et vernis, des matières plastiques et des graisses consistantes (employées dans le graissage des wagons et voitures).

Par combustion incomplète, la colophane fournit des brais et du noir de fumée, ce dernier utilisé dans la préparation des encres d'imprimerie et des peintures et dans la vulcanisation du caoutchouc.

LA DISTILLATION DE LA GEMME

L'exploitation régulière de la résine depuis de longues années déjà au Tonkin a permis à de petits industriels d'installer dans le voisinage des pineraies quelques appareils de distillation de la gemme. Ces appareils de petite contenance : 160 kilos de résine par opération, sont de la plus grande simplicité : une cucurbite en cuivre chauffée à feu nu, un col de cygne, un réfrigérant et un florentin. Actuellement, il existe au Tonkin deux de ces petites usines de distillation de la gemme à Yên-lap et à Yên-cu. Leur production moyenne annuelle est de 23 tonnes d'essence de térébenthine et de 95 tonnes de colophane provenant du traitement de 145 tonnes de gemme brute.

Un appareil à peu près identique (l'alambic étant constitué par un fût à essence de 300 litres étamé intérieurement) a été monté à la Station expérimentale forestière de Lang-hanh en vue d'essais sur la composition des résines. A chaque opération 180 kilos de gemme peuvent être traités auxquels on ajoute 20 % d'eau afin de diminuer la température de distillation (phénomène de l'azéotropisme). La distillation dure trois heures et demie, les manipulations, deux heures. Les rendements sont de 18 à 20,5 % d'essence térébenthine avec de la gemme fraîche, 15 à 18 % avec de la gemme ancienne et dans les deux cas de 70 % de colophane.

Ces appareils à feu nu qui ne peuvent être que de petite capacité, donc de rendements très faibles à cause de la durée des opérations et qui exigent, toutes proportions gardées, une main-d'œuvre importante ne peuvent convenir que dans les petites exploitations.

Pour le traitement des quantités déjà importantes de résine exploitées dans le Haut-Donnaï, la Société d'Exploitation des Résines du Haut-Donnaï a acquis comme nous l'avions déjà signalé au début, et monté à Fim-non une usine de distillation à la vapeur capable de traiter quelque 14 tonnes de gemme par jour et par alambic en marche continue.

Cette usine, représentée sur la photographie ci-dessus, se compose de deux alambics à vapeur (système basculant) en tôle de cuivre étamé d'une capacité de 3.000 litres chacun. Le système de réfrigération particulièrement étudié comprend pour chaque alambic un condenseur détenteur à ruissellement en tôle et un réfrigérant à immersion en cuivre étamé, plongé dans un bac à circulation d'eau. Grâce à ce système de réfrigération, les rendements en essence aux essais, ont été remarquables : 22,11 %. La vapeur est fournie par un régénérateur timbrée à 12 kilos ayant 56 mètres carrés de surface de chauffe et capable de produire 15 kilos de vapeur à l'heure par mètre carré de surface de chauffe soit donc 840 kilos.

Cette usine étant utilisée primitivement à la distillation de plantes à parfums, l'appareillage ainsi conditionné était inapte à opérer la distillation de la gemme de pin notamment à cause de la difficulté de chauffer la résine très mauvaise conductrice de la chaleur d'où obligation de répartir cette dernière au moyen de réchauffeurs à vapeur judicieusement disposés dans l'alambic et plongés dans la résine. L'un des deux alambics fut à cet effet muni d'un système de chauffage constitué par un réchauffeur tubulaire central et trois serpentins concentriques représentant au total une surface de chauffe de 20 mètres carrés.

Aux essais cette transformation s'avère heureuse, la distillation de 1 T. 500 de résine n'ayant duré que une heure et quart avec un seul réfrigérant. En couplant les deux condenseurs-détenteurs, cette durée pourra être encore très sérieusement réduite.

Cette usine a commencé à fonctionner industriellement depuis le mois d'avril dernier. Les exploitants-gemmeurs du Haut-Donnaï, sont maintenant assurés de pouvoir écouler leur gemme brute.

***

Outre une production de gemme, ces peuplements de pins seront susceptibles, d'une part, de fournir de grosses quantités de bois d'œuvre (quelque 100.000 mètres cubes par an) qui pourront se substituer à certaines essences de plaine qui se raréfient et dont il est urgent de ménager et de reconstituer les peuplements, d'autre part, de donner naissance à une industrie de pâte de cellulose grâce au traitement des jeunes perches d'éclaircies des peuplements régénérés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 26 JUIN AU 2 JUILLET 1944

Pacifique.

— Sur terre, les combats qui se déroulent dans l'île Saipan, de l'archipel Mariannes, ont encore augmenté d'intensité avec l'arrivée de nouveaux renforts nippons et américains.

De violentes batailles de chars se sont déroulées dans la partie centrale de l'île où les forces japonaises opposent une résistance farouche à la poussée alliée.

— Dans les airs, l'activité des forces aériennes nippones a été limitée aux différents secteurs d'opérations, alors que l'aviation alliée, de son côté, effectua un raid contre Sorong, à l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Guinée, le 25 juin.

Chine.

La nouvelle campagne nippone qui se déroule en Chine centrale, le long de la voie ferrée Hankeou-Canton, s'est rapidement développée en faveur des forces japonaises qui viennent de déclencher une nouvelle offensive en direction du nord, partant de la région de Canton.

Les colonnes nippones, parties de Yochow, dans la partie nord de la province du Hunan, ont maintenant atteint le centre ferroviaire de Hengchow, situé à 150 kilomètres au sud de Changsha.

De violents combats de rues se déroulent dans cette ville, pendant que d'autres colonnes japonaises poursuivent leur avance en direction du sud.

— A l'ouest et à l'est de Changsha, d'autres forces nippones progressent en direction de Siangsiang et de Yuanchow, devant une violente résistance des troupes chinoises de Chungking.

Birmanie.

La « Bataille des routes » déclenchée depuis plusieurs semaines par les forces britanniques, américaines et chinoises opérant dans le nord de la Birmanie, s'est poursuivie au cours de ces huit derniers jours sans apporter de changement notable à la situation.

Le but essentiel poursuivi par les Alliés est d'occuper une zone suffisamment étendue qui permettrait d'établir dans ce secteur une voie de communications directes entre l'Assam et le Yunnan, en passant par Ledo, Myitkyina, Tengyueh, Paoshan et Kunming.

En dépit des moyens puissants mis en jeu par les troupes alliées pour atteindre rapidement cet objectif, les forces impériales nippones, utilisant au mieux les difficultés de terrain, opposent une résistance tenace à toute poussée alliée entreprise dans ce sens.

Le centre de la bataille reste situé dans la région de Myitkyina, où les forces sino-américaines descendant les vallées des rivières Mogaung et Mali, tentent en vain de pénétrer dans la ville depuis le début du mois de juin.

Le seul succès récent obtenu par les Alliés dans ce secteur fut la prise de Kamaing, place forte nippone barrant la vallée du Mogaung.

— Dans la province du Yunnan, les efforts tentés par les troupes chinoises en vue d'effectuer leur jonction avec les troupes alliées opérant dans la vallée du Mali, ont été déjoués par les contre-attaques japonaises, le long du fleuve Shweli.

Les principaux centres de combat dans ce secteur se situent à l'est de Lungling, sur l'ancienne « Route de Birmanie » et au nord-est de Tengyueh, dans la passe de Ma-Miên.

— Dans la province de Manipour, sur la frontière des Indes, des combats d'importance locale se poursuivent le long de la route Imphal-Kohima.

France.

La chute de Cherbourg a marqué le début de la troisième phase de l'offensive alliée de Normandie, qui semble avoir pour objectif principal l'occupation de Caen, centre industriel et ferroviaire d'un intérêt capital pour la poursuite des opérations.

Alors que les troupes américaines du général Bradley luttaient contre les derniers centres de résistance allemands établis sur l'extrémité occidentale de la presqu'île de Cherbourg, les forces britanniques du général Montgomery lançaient une nouvelle offensive au sud-ouest de Caen, le long des lignes allemandes établies sur le cours supérieur de la rivière Odon.

Après avoir traversé la route Caen-Villers-Bocage à hauteur du village de Mouen, les forces britanniques, appuyées par une puissante aviation, établirent une tête de pont sur la rive sud de ce fleuve et effectuèrent une poussée en direction d'Evrecy, situé à 12 kilomètres au sud-ouest de Caen.

Depuis, un violent combat de chars se déroule dans la plaine située entre les vallées de l'Orne et de l'Odon, où les Allemands et Alliés engagent sans cesse de nouvelles forces en vue de remporter la décision.

En fin de semaine, la situation semblait tourner de nouveau en faveur des forces allemandes, considérablement renforcées par l'arrivée de nouvelles troupes primitivement destinées au front de Russie.

Le maréchal Rommel, ancien chef des forces expéditionnaires allemandes en Afrique du Nord, a pris en personne la direction des opérations dans ce secteur.

— A l'extrémité orientale du front, près de l'embouchure de l'Orne, une nouvelle opération de débarquement a été effectuée par les forces britanniques et canadiennes dans la journée du 30 juin, sur les plages de la région de Cabourg.

Après avoir occupé cette ville le jour même, les troupes alliées se heurtèrent à une violente résistance des forces allemandes qui repoussèrent toute nouvelle progression alliée.

Russie.

Les combats engagés par les troupes soviétiques le long d'un front qui s'étend des rives de la mer Blanche jusqu'au cours moyen du Pripet, à hauteur de Mozyr, ont rapidement évolué en faveur des Russes qui ont engagé dans cette nouvelle offensive d'été, de puissantes forces en hommes et en matériel.

Le centre de la bataille s'est situé cette semaine dans l'espace compris entre les villes de Vitebsk, Minsk et Bobruisk où 200.000 Allemands luttent avec acharnement pour défendre la capitale de Russie Blanche, l'une des principales bases de ravitaillement allemand du front oriental.

Les centres de Vitebsk, Orcha, Mogilev et Bykhov, situés sur le cours supérieur du Dniepr, ont été occupés dans la période du 26 au 28 juin et le fleuve, principale ligne de défense naturelle de cette partie du front, traversé en plusieurs points en dépit des puissantes fortifications établies sur sa rive occidentale.

Exploitant ce premier succès, les troupes soviétiques opérant sur les ailes effectuèrent un vaste mouvement de débordement le long des routes Vitebsk-Vilna et Bobruisk-Baranovichi, alors que le gros de l'armée attaquait de front les positions allemandes établies devant Minsk.

Vileika, sur la voie ferrée Minsk-Vilna, à 70 kilomètres au nord-ouest de cette ville, était occupé le 2 juillet, alors que la voie ferrée Minsk-Brest-Litovsk, courant au sud-ouest de la capitale, était coupée le même jour en un point situé au nord-est de Bara-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

novichi. Minsk, principal objectif de la nouvelle offensive soviétique, était ainsi en partie isolée, alors que la menace de front se précisait davantage par la traversée de la Bérésina effectuée en plusieurs points par les troupes soviétiques opérant dans le secteur central du front.

— Sur le front de Carélie, le gros de l'effort soviétique s'est porté cette semaine sur l'isthme d'Aunus, entre les lacs Ladoga et Onega.

Après avoir forcé les lignes de défense finlandaises établies le long du fleuve Svir, les Russes effectuèrent une poussée en direction du nord-ouest et s'emparèrent les villes d'Olonets et de Petrozavodsk, les 27 et 29 juin.

Occupant d'autre part la gare de Kondopoga, sur la rive ouest du lac Onega, les troupes soviétiques libéraient le dernier tronçon de la voie ferrée Mourmansk-Léningrad occupée par les Finlandais depuis le début des hostilités.

Italie.

La résistance allemande offerte pendant une semaine le long d'une ligne de front située entre Grosseto et Pérouse, et qui empruntait sensiblement la vallée du fleuve Ombrone jusqu'à Montalcio pour rejoindre ensuite la rive sud des lacs Chiusi et Trasimène, a été une fois de plus surmontée par les troupes de la Ve Armée franco-américaine du général Clark.

La progression alliée, le long de la côte tyrrhénienne, a amené les forces alliées à Cecina, le 2 juillet, alors qu'à l'intérieur elles occupaient des points situés à 7 kilomètres seulement de Sienne.

Sur la rive occidentale du lac Trasimène, la ville de Castiglione-del-Lago est tombée aux mains des troupes britanniques après cinq jours de combats acharnés.

— Sur la côte adriatique, les forces hindoues de la VIIIe Armée ont repris leur offensive et, après avoir traversé le fleuve Chienti, ont atteint Porto-Recanati, à 25 kilomètres d'Ancone. ;

EN FRANCE

Le 25 juin.

Exposé de M. Bichelonne.

Au cours d'une réception au Club de la Presse, M. Bichelonne, ministre secrétaire d'Etat à la Production Industrielle et aux Communications, a fait un exposé des difficultés de la tâche qui lui incombe et a tracé un tableau suggestif de la lutte quotidienne qu'il faut livrer pour pallier aux destructions qui ont une répercussion considérable sur la vie domestique des Français. Il faut en même temps, a souligné le ministre, penser aux constructions futures. « A la date du 1er janvier 1944, il y avait 415.000 immeubles à reconstruire, dont la moitié avaient été détruits par les bombardements anglo-américains qui, déjà, ont fait plus de mal que la guerre de 1939-1940 elle-même ». En terminant, le ministre a rendu hommage au dévouement de tous ses collaborateurs techniciens et ouvriers qui, souvent, au risque de leur vie, accomplissent, comme les cheminots, leur obscur et héroïque devoir au service de la communauté.

Les bombardements.

Des avions anglo-américains ont bombardé les villes de Toulouse et d'Avignon, ainsi que plusieurs localités des Bouches-du-Rhône.

Le 24 juin au matin, des avions anglo-américains ont arrosé de bombes explosives la ville de Versailles. Les dégâts sont considérables et le nombre des victimes est élevé. Le bilan s'établissait, le 24 au soir, ainsi : 225 morts, 500 blessés.

Le 27 juin.

La ville de Poitiers a subi un violent raid. Le nombre des victimes est considérable. On a identifié jusqu'à présent 200 morts, mais de nombreux autres gisent sous les décombres. Dans les communes voisines de Poitiers, il y a 40 morts.

La Chambre nationale des Métiers.

On lit dans le *Progrès de l'Allier* sous le titre : « La Chambre nationale des Métiers dans le cadre du statut de l'artisanat » :

Par la création de la Chambre nationale des Métiers, l'artisanat est doté d'une institution nouvelle, disposant d'une puissance effective et destinée à devenir dans un proche avenir l'organe centralisateur de tous les intérêts artisanaux.

Les attributions de la Chambre nationale portent notamment sur l'ensemble des questions interprofessionnelles. Elle est habilitée, en particulier, à prendre des mesures propres à coordonner l'action de l'ensemble des chambres de Métiers, des communautés et des groupements artisanaux professionnels. La Chambre sera également l'organe représentatif de l'artisanat auprès des pouvoirs publics.

La direction de la Chambre nationale est assumée par un président, artisan-maître, assisté d'un conseil consultatif.

L'exposé des motifs de la loi, statut de la Chambre, permet d'affirmer que les libertés indispensables lui seront accordées et les hommes responsables de ses destinées en sont dignes.

Le 29 juin.

Les étudiants coloniaux en France.

La situation des étudiants coloniaux de la Métropole est suivie attentivement par le Service social et par l'Inspection générale de l'Instruction Publique. Des bourses, des secours, des prêts leur assurent un niveau d'existence au moins égal à celui de leurs camarades métropolitains. Actuellement, les étudiants indochinois reçoivent une mensualité de 2.000 francs en province, 2.300 francs à Paris. Une augmentation de 200 francs par mois est envisagée. Des foyers ont été créés pour leur assurer des conditions matérielles, morales et intellectuelles favorables.

A Paris, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Toulouse, ces foyers, très fréquents, comportent des bibliothèques, des salles de travail et de jeu. Les étudiants y trouvent, dans un cadre confortable qui évoque les provinces d'outre-mer, une aide matérielle et morale, ainsi qu'un supplément d'alimentation, sous forme de goûter quotidien, des secours vestimentaires, médicaux et financiers. A Paris, des conférences y sont faites par des personnalités, attirant l'élite métropolitaine et favorisant des contacts précieux. Fêtes des cercles d'études et représentations à caractères folkloriques favorisent la compréhension mutuelle.

Dans les autres centres universitaires, un professeur d'enseignement supérieur est spécialement chargé de guider et conseiller les étudiants coloniaux.

Le *Bulletin Officiel mensuel des Colonies*, diffusé par les soins du département, est rédigé par les étudiants.

Pendant l'été de 1943, trois camps de vacances ont été organisés pour les étudiants coloniaux, dans des sites du Cantal, de la Dordogne et des Hautes-Alpes, permettant aux étudiants de mieux connaître les provinces françaises. Ces camps ont connu un grand succès.

En accord avec les autorités d'occupation, des nouvelles familiales sont radiodiffusées de temps à autre aux familles qui, prévenues à temps par télégramme, peuvent avoir le grand réconfort d'entendre la voix de leurs enfants.

Pour aider l'artisanat.

A l'heure actuelle de nombreuses entreprises industrielles et artisanales fabriquant des produits non

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

agréés au sens de la loi du 12 septembre 1944 sur le financement des fabrications de démarrage, ont éprouvé des embarras de trésorerie, en raison de l'impossibilité où elles se trouvent d'écouler leur production par suite de difficultés de transport. Pour permettre à ces entreprises d'obtenir près des banques ou des prêteurs privés les facilités de crédit nécessaires, une loi publiée le 29 juin au *Journal Officiel* étend le warrant industriel en ne subordonnant pas l'usage de ce dernier à délivrance de lettres d'agrément.

Le nouveau texte apporte une aide plus accentuée aux entreprises industrielles de petite et moyenne importance et aux entreprises artisanales en accordant la garantie de l'Etat aux avances gagées par un warrant industriel qui leur seraient consenties par des banques populaires dans la limite d'un montant global de 500 millions de francs.

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

Allocution de S. M. Bao-Dai.

La presse d'Annam reproduit l'allocution du Résident Supérieur Grandjean prononcée à l'occasion de la Fête nationale annamite. Voici l'émouvante réponse de S. M. Bao-Dai citée par *France-Annam :*

Monsieur le Résident Supérieur,

Je vous remercie des vœux et souhaits que vous venez de M'apporter au nom du Gouvernement du Maréchal, du Gouvernement général de l'Indochine, de l'Administration du Protectorat, de la population française d'Annam et en votre nom personnel. Les sentiments qui les ont inspirés Me touchent profondément.

Par ces témoignages éloquents de la haute qualité des liens qui unissent à jamais nos deux peuples, la Fête Hung-Quôc-Khanh-Niêm s'inscrit dans les fastes du Royaume à la fois comme Fête Nationale et comme manifestation solennelle de l'amitié franco-annamite.

Scellée devant l'Histoire par deux noms prestigieux, celui de Mon Ancêtre l'Empereur Gia-Long et celui de l'évêque d'Adran, dont les efforts communs, auxquels contribuèrent de valeureux officiers français, aboutirent à la réalisation de l'unité annamite, cette amitié s'est révélée, à l'épreuve du temps, de plus en plus solide et efficiente.

Les souffrances accrues que la France a endurées ces derniers mois ont douloureusement retenti en chacun de Mes sujets, et aujourd'hui que, par une implacable fatalité, le sol métropolitain redevient un champ de bataille, Mon peuple tout entier prend sa part des nouveaux deuils causés à la Nation Protectrice.

Mais aussi tous ces malheurs font apparaître plus noble et plus émouvante que jamais la figure du Maréchal qui demeure l'incarnation de la France Eternelle et à qui Nous renouvelons en ce jour le témoignage solennel de Notre admiration et de Notre attachement.

Du coq à l'âne.

~ On s'accorde à reconnaître que l'un des charmes de Phnom-penh, c'est sa végétation.

L'un de nous a-t-il songé à compter les arbres de notre ville ? C'est peu probable. On l'a fait pour Paris, et l'on sait de façon précise que la capitale de la France a 342.000 arbres. Paris est la seule ville du monde à posséder une pareille forêt, que de nombreux spécialistes soignent et entretiennent tout au long de l'année.

~ Nous pensions tous que le jazz était une déformation musicale de notre époque : il n'en est rien. Lors de fouilles faites en Egypte peu avant cette guerre, on trouva une colonne de pierre avec des personnages gravés... des personnages qui portent les dépouilles du roi Thouthmès III et dansent selon le rythme du jazz, ce qui prouve qu'on enterrait le roi fort gaiement, et aussi que le jazz a 3.500 ans, car Thouthmès vivait en 1344 avant Jésus-Christ !

~ Avez-vous un grenier dans votre maison ? En ce cas, allez le visiter pour y chercher tous les timbres que vous pourrez trouver.

Un petit garçon (ceci est une histoire vraie, comme les autres d'ailleurs) alla un jour s'amuser dans son grenier. Il y trouva un timbre qu'il vendit une trentaine de francs à un camarade (c'était beaucoup pour l'époque).

Mais un philatéliste qui passait par là offrit 5.000 francs de ce timbre à son nouveau propriétaire émerveillé. (Nous espérons de tout notre cœur qu'il partagea avec le premier.)

Le comte Philip von Ferrari, philatéliste autrichien, acheta par la suite ce même timbre 21.000 francs. Ce timbre vaut actuellement un million, et c'est un timbre d'un « cent » (1 fr. 10) de la Guinée britannique.

~ Il est des collections fort originales. C'est ainsi qu'un certain M. Donati faisait collection — nous disons « faisait » parce qu'il est mort depuis quelques années — de boites d'allumettes.

Pendant 50 ans, ce patient collectionneur rassembla tous les types de boites d'allumettes ; il en détachait les deux faces et les collait sur des albums, sur de nombreux albums, car il en avait plus de 50.000 exemplaires.

(Petit problème : combien cela fait-il par an ? — Vous ne trouverez jamais la solution exacte puisque vous ne savez pas combien il y en a en plus des 50.000 !).

Et c'est, paraît-il, très amusant et très curieux. Que n'y a-t-il pas sur les boîtes d'allumettes ! des portraits, des caricatures de gens célèbres, des fantaisies, des sites, des monuments, etc., etc...

C'est la Bibliothèque de Faenza, la ville natale de M. Donati, qui hérita de cette collection que l'on croit unique en son genre.

~ Saviez-vous que l'on pouvait trouver des goujons au Sahara ? Eh bien ! c'est pourtant un fait : il y a des goujons dans l'oasis d'El Golea, en plein Sahara. Dans cette oasis, il y a naturellement de l'eau, mais de l'eau en assez grande quantité, et un jeune officier, grand pêcheur, eut l'idée d'y jeter sa ligne. Il pêcha, à sa grande surprise, des goujons. Et il profita d'une permission qu'il venait passer en France pour ramener quelques échantillons de cette curiosité : les goujons du Sahara. Ils voyagèrent à dos de chameau et leur pêcheur se priva de son eau pour renouveler la leur.

Cela valait la peine — ramener vivants les goujons du désert, c'était assez original. Mais cela n'étonnera peut-être pas tellement les lecteurs du Cambodge, où l'on trouve des poissons dans la moindre flaque d'eau.

~ En une région du monde où il y a beaucoup de canards sauvages et, partant, de chasseurs de canards, les chasseurs attirent les canards en imitant leur cri, ce qui est, à vrai dire, une affreuse trahison.

On a fait dernièrement un concours original dans le pays en question (ce n'est ni Marseille, ni Tarascon) entre seize chasseurs, pour décerner un prix à celui qui imiterait le mieux le cri du canard sauvage.

Un des concurrents obtint tous les suffrages. On déclara même qu'il réussissait ce cri mieux que le canard sauvage lui-même !

(RADIO-BULLETIN du 22 juin.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les idées et les mœurs.

A propos d'un style moderne.

Notre époque marquera-t-elle de son empreinte les productions de l'architecture et de l'art décoratif ? Aura-t-elle son « style » ? La question a été posée par le Maréchal, dont la pensée embrasse toutes les perspectives de notre vie nationale et doit y voir tous les problèmes dans leurs relations réciproques. A la fin du beau recueil. « Nouveaux destins de l'intelligense française » *publié, il y a quelques mois, par le ministère de l'Information, M. Maximilien Vox* (1) *nous rapporte que le Chef de l'Etat, « après avoir examiné, avec la force d'attention qu'il apporte en toutes choses, les épreuves de cet ouvrage », demanda : « Quand allez-vous nous donner un style ? » Puis, comme se répondant intérieurement, le Maréchal Pétain ajouta : « Mais on ne « fait » pas un style, il « se fait de lui-même ».*

Là est peut-être, en effet, la clé du problème.

Un style correspond à une époque, et il en exprime le caractère. Il faut donc, pour qu'une époque ait un style, qu'elle ait un caractère et qu'il soit exprimable par l'art. Si elle n'est caractérisée que par le désordre, l'art se dérobera nécessairement à ses prises.

Si l'on parcourt l'histoire des styles dans notre pays, dont la contribution à cet égard est si large, si riche et a été si féconde, on est frappé de la concordance de chacun avec les caractères dominants de la période où il s'est formé et développé. Pour nous en tenir à la période moderne, lorsque l'italianisme pénétra chez nous et transforma l'architecture avec Bullant, Philibert Delorme, Lescot ; la sculpture avec Jean Goujon, Germain Pilon, Ligier Richier ; la peinture avec Jean Cousin, c'est le génie de la Renaissance, nourri des doctrines et des œuvres de l'antiquité, qui marque toutes leurs créations de son empreinte. Par réaction contre l'excès parfois un peu encombrant des richesses de cette période, le style Louis XIII est grave, sobre, régulier, comme la poésie de Malherbe, et, comme elle, non dépourvu de grandeur.

Celle-ci caractérise le style Louis XIV, dont la majesté n'éviterait pas toujours quelque froideur si la dignité des formes ne se rehaussait de la plus somptueuse ornementation, comme les murs des salles régulières s'animent de chaudes peintures. L'ampleur s'atténue au temps de Louis XV, la ligne droite s'infléchit, s'assouplit dans la courbe des coquilles, des palmes, des moulures gondolées. L'époque Louis XVI manque de force et de décision, non de grâce ; il semble qu'elle ne choisisse pas, mais qu'elle subisse ; elle imite plus qu'elle ne crée ; le style Louis XV est simplifié ; la décoration est influencée par les fresques de Pompéi et d'Herculanum, récemment découvertes. Le style Directoire est, comme le régime qui lui a donné son nom, une transition entre ce qui le précède et ce qui le suit : il prolonge le style Louis XVI et prépare le style Empire, renouvelé de l'antique, comme le régime qui avait fait revivre les titres de consul et de sénateur, relevé celui d'« imperator ». S'il n'y eut plus depuis lors, de style bien caractérisé, c'est qu'il ne cessa plus guère d'y avoir, dans les idées et dans les mœurs, tiraillement et flottement, trouble et indécision. Quand, à l'ouverture du nouveau siècle, le régime paraissant consolidé par sa durée et une sorte d'abandon général dans la prospérité matérielle, on tenta d'inventer un style nouveau, cet avortement donna un résultat si peu français qu'il fallut, pour le désigner, un terme emprunté à une autre langue, et ce fut le « modern style », quelque chose de proprement hideux. Contre une telle laideur, il ne se pouvait pas que la réaction ne se produisit.

Elle fut assez vive et, par certains côtés assez heureuse ; il serait injuste de méconnaître la rénovation du meuble, qui s'est développée au cours des dix années entre 1925 et 1935, et manifestée dès l'ouverture de cette décade à l'Exposition des Arts décoratifs. Il y avait tout de même, alors, une certaine euphorie dans la nation, où le Front populaire n'avait pas encore exercé ses ravages ; on y goûtait une prospérité, en partie factice, mais favorable au luxe et à la dépense.

L'art du mobilier se releva et, réagissant par la simplicité des lignes contre les contorsions du « modern style », esquissa un style moderne, élégant, dégagé et assez pur. Il rechercha plus encore l'équilibre des volumes et sut allier à ces deux facteurs d'harmonie un troisième élément de perfection : la beauté de la matière. On utilisa des bois de qualité rare dont l'attrait n'était pas seulement pour les yeux, mais s'exerçait sur le toucher lui-même et prêtait à l'action d'un facteur nouveau : la lumière. Grâce à l'intervention de l'électricité, la lumière joue maintenant sur les surfaces et les volumes au gré de ceux qui en disposent. Une pareille ressource ne pouvait échapper aux artistes décorateurs ; ils l'ont largement et parfois très heureusement utilisée. Par elle est obtenu, au moins en partie, cet accord du mobilier et de son cadre extérieur, qui était réalisé aux grandes époques par l'unité de style de l'architecture et de l'art décoratif. Quel que soit aujourd'hui le cadre architectural, à la seule condition qu'il ne soit pas surchargé d'ornements, la « fée électricité », comme on l'appelle non sans raison, se charge de créer l'accord.

Le grave reproche qu'on peut, me semble-t-il, et qu'on doit adresser à cet art du meuble renouvelé, est qu'il ne profite qu'à un nombre restreint d'amateurs parce qu'il reste objet de luxe d'un prix nécessairement très élevé. Le bienfait d'un style est que tous en bénéficient. N'avions-nous pas, jadis, un Louis XIV et un Louis XV paysans, dont certaines armoires normandes ou provençales attestent la large diffusion jusque dans nos campagnes ? Il importe que la beauté et le goût ne restent pas le monopole des millionnaires.

Enfin, il faut remarquer aussi que cette recherche du style n'a guère abouti à des résultats intéressants que dans l'art du mobilier et n'est point parvenue à renouveler l'architecture. Nous ne voudrions pourtant pas non plus méconnaître le succès de certains efforts individuels et certaines réussites isolées. Il est probable que, là aussi, tout fut entravé par les vices de l'organisation sociale, le désordre politique, le fléchissement général résultant de ces deux grandes causes. Ces entraves, dès lors, disparaîtraient avec le redressement.

L'auteur de l'article que je citais, M. Maximilien Vox, nous propose une raison ingénieuse d'espérer, mais peut-être un peu spécieuse. Le bien, pense-t-il, pourrait sortir de l'excès du mal. Les immenses destructions du cataclysme mondial, qui affectent si cruellement notre pays, vont laisser le champ libre à la reconstruction. « Les choses disparaissent pour faire place, provisoirement, à la seule image des choses qui seront. A mesure que la pauvreté s'étend sur le monde, commencent à renaître les véritables richesses de l'esprit, c'est-à-dire l'imagination créatrice que ne menacent plus les solutions de facilité ». La question suprême reste entière ; où cette imagination créatrice puisera-t-elle ses inspirations ? par quels principes, par quelle haute discipline, sera-t-elle formée, dirigée ? Un style, comme l'a dit le Maréchal, « se fait ». Mais il ne se fait pas tout seul, ni au hasard. Le style de la France de demain sera ce que sera la France dans laquelle il « se fera », ou du moins ce que seront ses élites. Le destin de notre style comme celui de notre art tout entier, dont le style n'est qu'une application pratique, une adaptation à la vie matérielle est lié à notre destin national, — et c'est à celui-ci que nous devons sans cesse penser, c'est lui que nous devons préparer et forger, car lui, il sera ce que nous le ferons.

Firmin Roz.

(*Journal de Shanghai.*)

(Reproduit par l'ACTION du 1er juillet.)

(1) Nous reproduirons en éditorial dans notre prochain numéro l'article cité de Maximilien Vox.

Nous recherchons les numéros 14, 15, 16, 19 et 20 de la Revue Excursions et Reconnaissances.

Prière faire offres à la Revue.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA VIE INDOCHINOISE

26 juin.

Hanoi. — S'inscrivant dans l'ensemble des transformations des anciens cadres européens et cadres locaux, un texte vient d'être signé le 6 juin 1944 par M. le Gouverneur Général créant le cadre local indochinois des médecins de l'Assistance.

— L'artiste peintre Nguyên-tuong-Lân exposera une trentaine de ces œuvres dans les Galeries de la Maison de l'Information (n° 54, rue Paul-Bert, à Hanoi) du 30 juin au 9 juillet 1944.

Dalat. — Le Gouverneur Général de l'Indochine, Haut Commissaire de France dans le Pacifique, a cité à l'ordre de l'Indochine le personnel de la Circonscription d'Exploitation des Chemins de fer de l'Indochine (R.N.C.) dans les termes suivants :

A fait preuve, au cours des événements qui se sont déroulés en Indochine depuis septembre 1939, de remarquables qualités. A constamment permis, malgré les difficultés actuelles de toutes sortes aggravées par de nombreuses destructions par bombardements aériens et malgré les risques exceptionnels que comporte à l'heure actuelle l'exercice de la profession, de maintenir le trafic au niveau des besoins essentiels de la Fédération, grâce à sa haute conscience professionnelle, à son dévouement inlassable, à ses initiatives heureuses, à l'effort incessant de redressement entrepris à tous les échelons, à son courage. A déjà été cité à l'ordre de l'Armée par ordre n° 32 du 14 mai 1941 du Général Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine pour la manière dont il a assuré l'exécution des transports militaires confiés à la voie ferrée.

27 juin.

Saigon. — Le Commissaire général à l'Education physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine s'est rendu dans la matinée du 27 à l'Ecole d'Agriculture de Bên-cat pour inspecter l'équipement sportif de cette école et assister à la leçon d'éducation physique des élèves. Le Commissaire général visita ensuite la maison d'éducation et de surveillance Ong-Yêm.

28 juin.

Hanoi. — Le Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine s'est réuni le 23 juin 1944, à 21 heures, dans la salle de la Bibliothèque de la Direction de l'Instruction Publique, sous la présidence de M. Drouin.

Dalat. — L'Amiral Decoux a remis la croix de la Légion d'honneur à la Révérende Sœur Durand, visitatrice des filles de la Charité en Indochine.

29 juin.

Hanoi. — Au cours des incursions aériennes sur le territoire du Tonkin, le 29 juin, 3 Indochinois ont été blessés par bombardement aérien.

30 juin.

Hanoi. — Le 30 juin, 2 Indochinois ont été blessés par balles au cours d'une incursion aérienne au Tonkin.

— La Direction des P. T. T. fait imprimer et mettra en vente prochainement en Indochine un timbre-poste « Sports-Jeunesse » comportant deux valeurs : 10 cents et 50 cents.

— On apprend le décès survenu à Thèse (Basses-Pyrénées), le 9 mai 1944, de M. Lebel, premier Président honoraire de Cour d'Appel, qui a longtemps servi en Indochine où il avait occupé les plus hautes fonctions judiciaires.

— Le 22 juin 1944 est décédé au village de Giapbat, Délégation spéciale de Hanoi, M. Pham-van-Dinh, secrétaire principal des Résidences en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Saigon. — Le Gouverneur de la Cochinchine, accompagné du Commissaire général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse, s'est rendu à Thuduc pour présider la cérémonie du baptême de la 9e promotion de l'Ecole locale des cadres de jeunesse.

1er juillet.

Hanoi. — Le Conseil de Recherches et Etudes historiques, juridiques et sociales, institué par arrêté du 18 novembre 1943 de M. le Gouverneur Général, s'est réuni, le 20 juin 1944, à 17 heures, à la Direction de l'Instruction Publique et a entendu les communications suivantes :

1° M. Cœdès a présenté une communication de M. Malleret sur les fouilles entreprises à Go-ok-eo (Basse-Cochinchine) ;

2° M. Nguyên-van-Huyên a présenté une communication au sujet d'une injonction adressée au dieu de la pluie Phap-Vu (dont le temple orne le phu de Thuong-tin, province de Hà-dông), par le Délégué Impérial au Tonkin en 1789, au cours d'une longue sécheresse.

— Au cours des incursions aériennes du 1er juillet sur le Tonkin, M. le Résident de France à Phu-lang-thuong a été blessé.

2 juillet.

Hanoi. — Venant de Dalat, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, est arrivé à Hanoi le 2 juillet au matin.

L'Amiral a mis à profit son voyage vers le Nord pour visiter plusieurs provinces du Centre-Annam et prendre contact avec les autorités civiles et militaires, la Légion et les notabilités.

Après un court arrêt à Nha-trang, il a été rejoint à Sông-Câu par M. Grandjean, Résident Supérieur en Annam, et S. E. Pham-Quynh, ministre de l'Intérieur du Gouvernement annamite, qui l'ont ensuite accompagné jusqu'à Ha-tinh, assistant avec lui aux réunions qui avaient été prévues à Sông-Câu, Qui-nhon, Quang-ngai, Faifoo et Hà-tinh, où le Gouverneur Général avait décidé de grouper autour de lui pour quelques instants les représentants des administrations publiques et des populations.

Dans ces provinces, où il n'avait pas eu l'occasion de s'arrêter depuis un certain temps, l'Amiral s'entretint ainsi avec les autorités et les notables, complimentant les unes et les autres du dévouement et du patriotisme avec lesquels ils répondent chaque jour aux directives du Gouvernement général pour faire face aux nécessités de l'heure présente. Français et Indochinois, dans une collaboration plus étroite et plus confiante que jamais, apportent leur concours à la mission que s'est assignée le Gouverneur Général et qui est de conduire l'Indochine française, dans l'ordre et dans le progrès, vers un avenir assuré à travers les épreuves de la guerre mondiale.

— Au cours des incursions aériennes du 2 juillet, au Tonkin, le nombre des victimes s'élève à 5 tués et 10 blessés.

---

*Recherchons n°s 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.

Faire offre à la Revue.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Evelyne, fille de M. et de Mme **Colas** (3 juin 1944) ;

Florence, fille de M. et de Mme Boris **Giraud** (26 juin 1944).

COCHINCHINE

Marie, fille de M. et de Mme **Thébaut** ;

Maurice **Lê-van-Xuan**, fils de M. et de Mme **Lê-cuu-Truong** ;

Charles, fils de M. et de Mme **Pradeau** (20 juin 1944) ;

Jean, fils de M. et de Mme **Héger**.

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Roger **Castaing** avec Mlle **Dao-thi-Dac** ;

M. Lucien **Jarguel** avec Mlle Paulette **Mayonobe**.

COCHINCHINE

M. **Meyer** avec Mme L.-C. **de Mari**.

MARIAGES.

TONKIN

M. Gustave **Roys** avec Mlle **Pham-thi-Chi** (24 juin 1944) ;

M. André **Chagniot** avec Mlle Jeannine **Friederich** (24 juin 1944).

DÉCÈS.

TONKIN

M. Phéro **Pham-van-Dinh** (22 juin 1944) ;

M. Joseph **Streit** (25 juin 1944) ;

M. Pierre **Leroy** (24 juin 1944) ;

Mme **Nguyên-xuan-Hiêp**, née Mai-thi-Chi (21 juin 1944) ;

Mireille, fille de M. et de Mme **Garcin** (20 juin 1944) ;

M. Joachim **Lorans** (30 juin 1944).

COCHINCHINE

Mme Lucie **Liandrat**, née Gasset (26 juin 1944) ;

Mme Vve **A. Courtinat** (9 mai 1944) ;

Marie-Thérèse, fille de M. et de Mme **Bazet** (26 juin 1944) ;

M. René **Croyal** (16 juin 1944) ;

M. Adolphe **Philippe** (20 juin 1944) ;

M. Francine **Dejardin** (3 juin 1944).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ Mme C..., à Saigon. — Vous vous étonnez que Mistral ait pu écrire un vers aussi « ridicule » que

Mais non, mais non, mais non, Madame.

Certes, Madame. Mais il y a eu légère confusion de votre part. Nous faisions allusion non à l'auteur de « Mireille » mais à Mireille, l'auteur des « Deux gendarmes ».

~ **Anonyme, à Dalat.** — Nous vous remercions vivement de la sollicitude que vous nous manifestez. Mais soyez assuré, cher lecteur anonyme, que, malgré les événements et la chaleur, nous restons la fraîcheur même.

~ **D. T..., Dap-cau ; H. T..., Thanh-hoa, et plusieurs dépositaires.** — Etant donné le contrôle exercé sur le papier, nous devons prévenir notre imprimeur quinze jours à l'avance de toute augmentation de tirage, augmentation qui se produit lorsque nos dépositaires nous demandent de leur envoyer un plus grand nombre d'exemplaires. Ne vous étonnez donc pas, si nous sommes forcés de vous faire attendre une semaine avant d'augmenter nos envois.

~ **B. E..., à Quang-ngai.** — Vous avez perdu. Le film était interprété par Noël-Noël et Fernandel.

~ **B. D. T..., Hanoi.** — Nous avons bien reçu votre petit poème dont nous avons particulièrement apprécié la candeur.

Nous craignons malheureusement que nos abonnés, racornis par de nombreuses années d'Indochine, ne goûtent pas comme il convient votre ingénuité, et c'est la seule raison pour laquelle il nous paraît difficile de le publier.

~ **J. F..., à Hanoi.** — Il vous sera facile de trouver des précisions sur les raids aériens en vous rendant chaque jour à la Cressonnière de Hanoi... Nous voulons dire : à la Maison de l'Information, rue Paul-Bert.

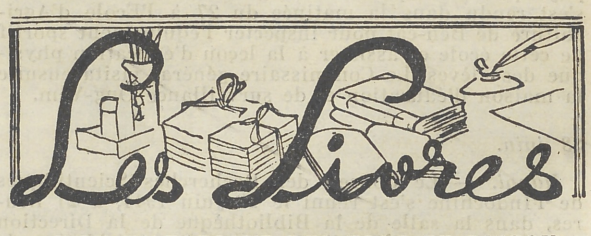

GUIDE HISTORIQUE DES RUES DE SAIGON

par A. BAUDRIT

Le présent et volumineux ouvrage, très bien édité par S.I.L.I. à Saigon (prix : 8 piastres) est consacré à tout ce qui, à Saigon, rappelle le souvenir d'une personnalité : rues, places, statues, etc.

Chacun des sujets traités se subdivise en trois parties :

La situation du lieu : des coordonnées renvoient au plan qui est à la fin du livre ;

L'histoire succincte de la rue ou du bâtiment, et pour les rues, les différents noms qui leur ont été attribués;

La biographie très heureusement condensée du personnage.

Cette biographie est suivie de la liste de ses œuvres et de la bibliographie le concernant.

En outre, l'ouvrage est précédé d'un court mais excellent « Abrégé historique sur la Cochinchine française ».

Nous avons pris à la lecture de ce livre un très vif plaisir. Il est fait avec une conscience et un soin qui honorent son auteur. Il constitue un très précieux document pour tous les chercheurs et les curieux.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'idée qui a présidé à sa rédaction est excellente. Nous espérons qu'elle suscitera des vocations et que nous verrons bientôt publier des guides historiques des rues de Hanoi, de Hué, de Phnom-penh, etc.

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE LUCIEN ROMIER

par Vu-van-Mau

(édition de l'I.P.P. Tonkin)

Cet opuscule de 47 pages honore également l'édition indochinoise. Son auteur, diplomé d'études supérieures de la Faculté de Droit de Hanoi, a su analyser avec pertinence la pensée de celui qui a été le bras droit du Maréchal et à qui l'on doit, en grande partie, la rédaction de la Charte du Travail. Voici l'avant-propos, anonyme, qui situe l'auteur et le sujet :

La « rencontre de l'Occident et de l'Orient » n'est pas un mythe. Toute l'Indochine nouvelle en fait foi. La brochure qu'on va lire nous montre ce qu'une intelligence annamite a pu entendre de la pensée d'un Lucien Romier.

Certes, tout Romier n'est pas dans ces lignes : aussi bien n'est-il pas tout entier dans les bibliothèques de Hanoi, aussi bien le sujet qui était proposé aux méditations du jeune Tri-huyên de Dông-anh était-il le sens de l'évolution contemporaine et la signification de la grande crise dans la doctrine du grand disparu. Par ailleurs, la réponse même de Romier n'est pas complète car les dernières années, le drame final nous permettent de colorer les causes proprement politiques bien plus fortement qu'il n'était possible de le faire entre 1923 et 1934.

Néanmoins, dans ce travail d'étudiant composé en 1942 et 1943 pour le séminaire économique de notre Faculté d'Indochine, les thèmes fondamentaux de la réforme sociale et des rénovations apparaissent dans leur nécessaire pérennité. M. Vu-van-Mâu est le premier licencié indochinois qui soit devenu diplomé d'études supérieures économiques de notre Faculté et la comparaison de ce travail avec celui du même auteur que publie la Revue Indochinoise *(1943, II) sur la position du problème rizicole au Tonkin, montre un heureux alliage d'idéalisme bien situé et d'observations pénétrantes. Les curiosités et finesses du Viêt-Nam pénétrées des méthodes occidentales ! Voilà bien des nouveautés en marche, riches de conséquences. L'Administration indochinoise et les administrés ne pourront sans doute que s'en réjouir.*

Solution des mots croisés poétiques du numéro 260.

Horizontalement.

1. — ESPACE (strophe 1).
2. — UN (strophes 2, 3 et 4).
4. — LEGERE (strophe 5).
6. — INOUIS (strophe 5).

Verticalement.

1. — EMPLOI (strophe 3).
3. — PU (strophe 6).
4. — ANNEAU (strophe 4).
6. — ENFERS (strophe 6).

Les Mots croisés dirigés de Georges Rimant.

N° 2. — Armées, armes et armures.

Horizontalement.

1. — Arme ancienne.
2. — Boucliers — Deux pieds de lancier.
3. — Soldat de l'armée de jadis — Début du nom d'une déesse souvent invoquée autrefois aux armées.
4. — Début d'un mot dont les agents sont fréquemment employés aux armées — Début d'une exclamation poussée jadis par une armée épuisée de fatigue.
5. — Casque — Soldat brillant.
6. — Manœuvre facilitant l'action des armées.
7. — Début du nom d'une certaine troupe — Fin du nom de cette même troupe.
8. — Fin de conflit — Quand il l'est, un soldat est moins vulnérable.
9. — Cavalier d'origine étrangère servant autrefois en France.
10. — Parties de l'uniforme des officiers.

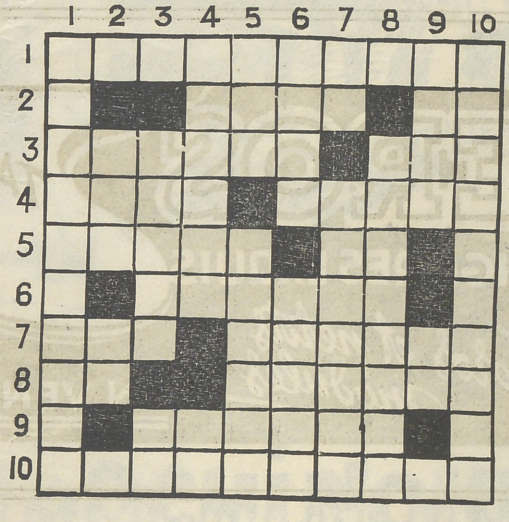

Verticalement.

1. — Soldat d'une armée antique.
2. — Trois pieds d'artilleur — Fin de combat.
5. — Début du nom d'un célèbre général français — Deux pieds de hussard.
4. — Six pieds de téléphoniste — Deux pieds de sapeur.
5. — Trois pieds de cuirassier — Six pieds de motocycliste.
6. — Quatre pieds d'artilleur — Casaque se portant sur une cuirasse.
7. — Deux pieds de fantassin — Chemise des hommes d'armes.
8. — Partie d'une armure.
9. — Maréchal de France — Deux pieds de hallebardier.
10. — Soldats chargés d'une mission particulière.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Lanagra

Azur comme le ciel et la mer.

les nouvelles teintes :

BISTRE, ÉBÈNE, BLOND, AZUR,

le Fard qui met en relief tout l'éclat de vos yeux.

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

AU CINÉMA

MAJESTIC

SAIGON

HANOI

Les meilleurs films

dans les meilleures salles

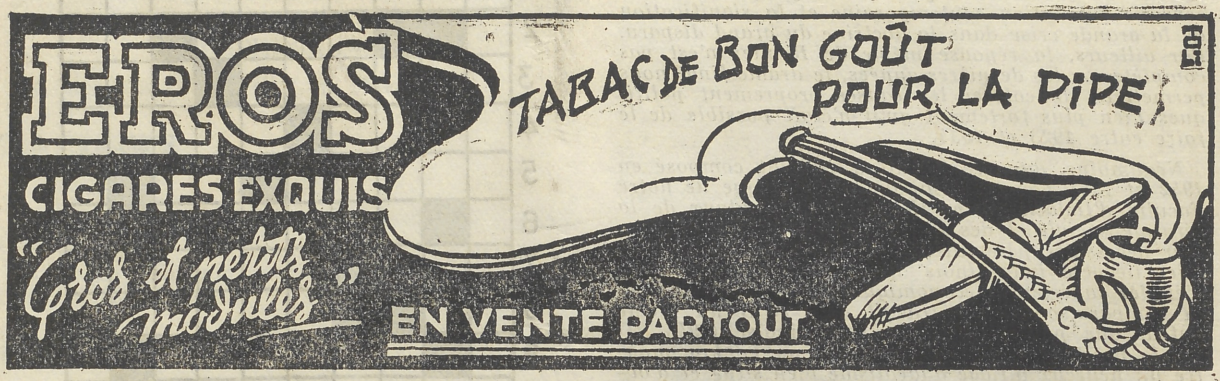

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

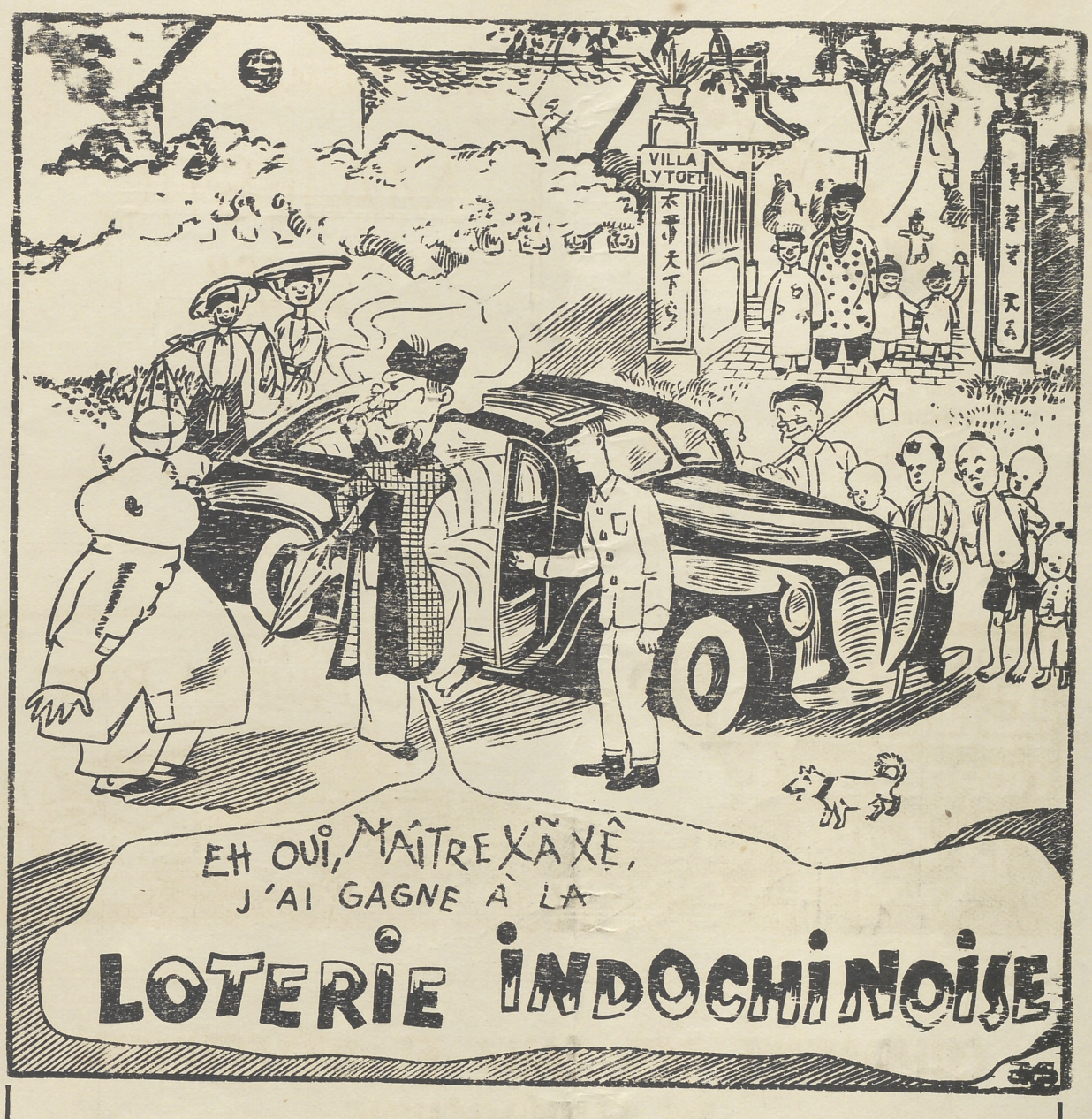

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, *Avenue d'Iéna*, *PARIS*

Inspection : 69, *Bd Francis-Garnier*, *HANOI*

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IMPRIMERIE

TAUPIN & Cie

8-10-12, RUE DUVILLIER – HANOI. TÉL. 147-148

OFFSET
PHOTOGRAVURE
TYPOGRAPHIE
RELIURE

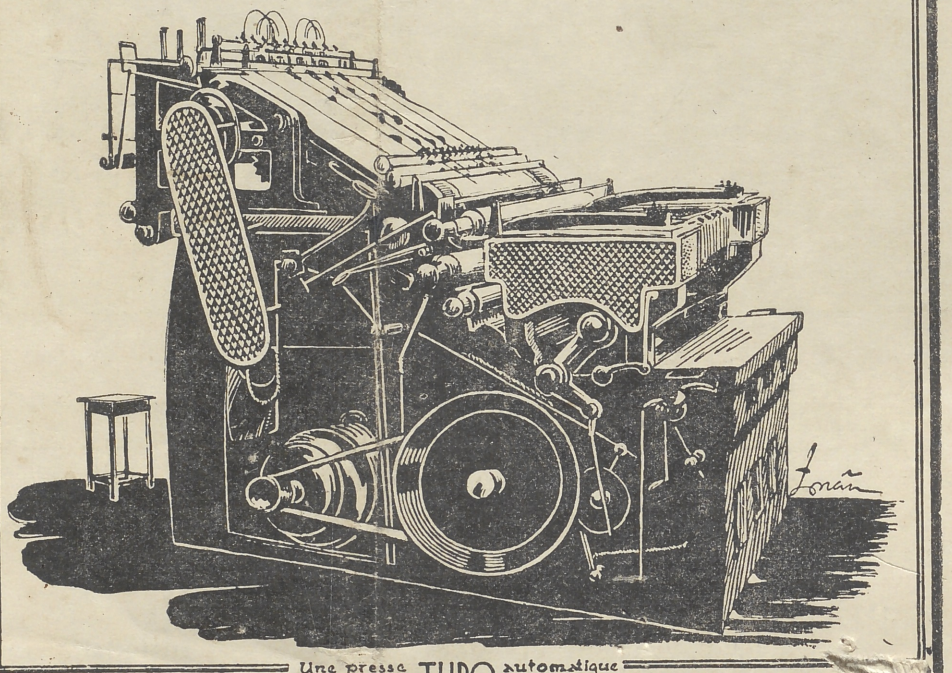

Une presse TYPO automatique

Université Côte d'Azur. Bibliothèques